

## LE GRAND-PRIX DE ROME

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

**D**ANS sa livraison de mars, le " Mois littéraire et pittoresque " contenait une remarquable étude de M. Louis-Edouard Fournier, sur le " Grand-Prix de Rome, à l'École des Beaux-Arts. " En le parcourant, je me suis rappelé avec bonheur l'impression qu'avait produite sur moi, la visite que je faisais à l'École des Beaux-Arts, en août dernier. Les moindres incidents de cette intéressante promenade à travers ces longues galeries peuplées de statues antiques, me sont aussi présents à l'esprit que s'ils dataient d'hier. Il me souvient même qu'il faisait une chaleur accablante, que le pavé était brûlant et que les façades des maisons sur les quais flamboyaient au soleil. Tout Paris, semblait-il, était attablé aux restaurants et n'eût été le désir de voir le plus possible durant mon trop court séjour dans la capitale, j'aurais suivi l'exemple général. . . Il fait si bon, là-bas, s'asseoir sur le trottoir à l'ombre d'un auvent enguirlandé de verdure et déguster lentement une " citronnade " en regardant passer les jolies promeneuses et les omnibus encombrés de voyageurs.

Je quittai donc à regret les frais ombrages du Jardin des Tuileries et je traversai le Seine, sous un soleil de plomb ; après

avoir longé quelque temps le quai Malaquais, je tournai le coin de la rue Bonaparte et je me trouvai bientôt à l'entrée de l'École des Beaux-Arts.

Une vaste cour dallée s'étend devant les différentes constructions de l'École. Deux énormes bustes de Puget et de Poussin décorent la porte monumentale. A gauche, sont entassés des fragments d'architecture, restes du Musée des Monuments que Lenoir avait formé avec ce qui avait pu être sauvé des églises et des châteaux détruits par la Révolution. Une partie de ces précieuses reliques fut restituée à ses anciens propriétaires, en 1816. Au milieu de la cour, s'élève une belle colonne corinthienne, en marbre jaspé, que surmonte une statue de l'Abondance, bronze du XVI<sup>e</sup> siècle; à droite, le célèbre portail du château d'Anet, que le roi Henri II fit construire, en 1548, pour Diane de Poitiers; en face, tout au fond de la cour, entre les arcades en ruines du château de Gaillon, on aperçoit la façade imposante du Palais des Beaux-Arts, élevé d'après les plans de Duban (1838), assurément l'un des plus beaux spécimens de l'architecture française au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est de ce côté que commence la visite. Mais auparavant, il faut gagner les bonnes grâces du portier: ce qui est facile quand on peut disposer de quelques francs.

Je parcourus lentement, silencieusement, ces grandes salles et ces longues galeries qui renferment la collection la plus précieuse et la plus complète des œuvres antiques. Naturellement, ce ne sont que des copies en plâtre des chefs-d'œuvre disséminés un peu partout, à Rome, à Florence, à Londres et à Paris (au Louvre). Mais c'était pour moi une grande jouissance de voir réunies, sous le même toit, tant d'œuvres sublimes qui avaient si longuement retenu mes pas au Musée du Vatican et au British Museum; je récapitulais, pour ainsi dire, tout mon voyage artistique et revivais, en une heure, les fortes émotions que j'avais ressenties au cours de ma promenade à travers l'Europe.

Dans l'amphithéâtre, salle demi-circulaire où se réunissent les élèves de l'école, dans les grandes circonstances, se trouve la fameuse toile de Paul Delaroche, connue sous le nom " d'Hémicycle." On connaît le sujet de cette vaste toile. Au milieu, sur un trône, les grands maîtres grecs: Phidias, sculpteur, Ictinus, l'architecte du Parthénon, et Apelles, peintre. Sur le devant, assises sur les marches du trône, quatre femmes représentant les Arts grec, gothique, roman et de Renaissance. A droite, les peintres classiques, les architectes et les maîtres de l'école française forment des groupes pittoresques, tandis que de l'autre côté, les sculpteurs, les paysagistes et les coloristes de toutes écoles s'entretiennent d'Art, dans des poses élégantes et dignes.

Œuvre de grande envolée, que la gravure a popularisée et qui fut, jadis, le sujet de longues polémiques. Tout cela est bien mort aujourd'hui et la gloire de Delaroche en a souffert; mais, il n'est pas moins vrai de dire que c'est là une œuvre puissante et qui peut être mise au rang des plus belles.

Les salles suivantes, magnifiquement éclairées, contiennent des copies admirables des tableaux de Bellini, de Lippi, del Sarto, Corrège, Titien, Raphaël, Michel-Ange, Botticelli, Holbein, Rembrandt, Velasquez. . . Les salles succèdent aux salles, les plâtres aux plâtres, les peintures aux peintures. C'est pendant une heure le défilé grandiose de tout ce que le génie humain a créé de plus beau, de plus parfait.

Nous sommes dans le temple de l'Art; c'en est aussi le panthéon, puisqu'aux détours des galeries, dans les angles des murailles, dans des niches ou seulement le long des pilastres, apparaissent les bustes des plus grands artistes. L'école française, comme de juste, y est largement représentée. Je salue au passage, le buste du père Ingres. Il est là avec sa physionomie austère, son front creusé de rides profondes et son œil étincelant; là, aussi, sont les professeurs éminents de cette école qui a formé tant de célébrités. Au fond d'une galerie ouverte, où sont conservées des sculptures faites à Rome par

d'anciens élèves de l'École, se trouve le gracieux monument élevé à la gloire d'Henri Régnauld. Deux colonnes supportent un entablement surmonté d'un fronton où, parmi des branches de laurier enlacées, apparaît en lettres d'or le mot: Patrie. Sur les colonnes sont gravés les noms des élèves, noms obscurs pour la plupart, qui se sont dévoués pour le salut de la France, en 1870. Au sommet de ces colonnes se détache le buste de Régnauld par Barras. Sur le piédestal, une belle figure allégorique, la Jeunesse, gémissante sous ses longs voiles, dans un beau mouvement d'émotion, se hausse sur la pointe du pied gauche et tend au jeune maître le rameau historique. La palette, l'appui-main, les brosses sculptés sur le soubassement forment une jolie décoration et rappellent en même temps les triomphes artistiques si prématurément interrompus par la mort.

Monument d'une large et puissante exécution, quoique d'une grande simplicité, devant lequel le plus morose ne peut rester indifférent. Chapu, l'auteur de cette gracieuse figure de jeune fille, a donné dans cette statue la mesure de son génie.

Après avoir traversé la salle Melpomène, vide de ses larges toiles au moment de ma visite, le guide me conduit dans une petite chambre carrée, dont les murs sont tapissés, du haut en bas, de tableaux, tous de même dimension. Il y en a tellement qu'on a dû en accrocher une vingtaine au milieu, à des cloisons à pans. Les cent vingt-cinq toiles qui sont là, sous nos yeux, sont les Grand-Prix de Rome, depuis leur fondation, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles. Elles racontent l'histoire de la peinture française depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, et je ne crois pas qu'il y ait en Europe une collection de cet intérêt historique. Salle la plus curieuse de l'École et la moins connue assurément.

J'ai demandé à mon guide si les visiteurs paraissent s'intéresser à l'étude de ces tableaux.

— Non, monsieur, me répondit-il; ce sont, voyez-vous, des travaux d'élèves...

Oui, des travaux d'élèves qui cessaient de l'être et qui devaient être les maîtres du lendemain.

Et justement parce que ce sont des œuvres de début, j'y trouve, moi, un intérêt tout particulier; car, plusieurs de ceux qui ont signé avec tant d'émotion ces petites toiles, ont acquis une célébrité universelle. On y sent, en les étudiant, une fièvre, une ardeur de jeunesse qui peignent bien l'état d'âme de chaque auteur. Il s'en dégage même une grande mélancolie; que d'espérances ont souri dans ces taches de lumière que le pinceau tremblant posait sur les colonnes des temples grecs ou sur les beaux corps nus, d'un dessin si académique, espérances qui ne se sont jamais réalisées; que d'ambitions sont tombées à jamais après ce premier effort... Et dire que le plus grand nombre n'ont laissé d'autres souvenirs durables de leur carrière artistique que ce petit tableau que l'on conserve dans la salle des "Grand-Prix."

L'étude attentive de ces tableaux est en outre instructive. Elle montre à quel point l'art d'une époque n'est que le reflet de l'esprit et des mœurs de cette époque. Nous n'avons ici, je le sais bien, que des œuvres d'élèves, mais d'élèves formés par des maîtres qui étaient bien de leur temps.

Le prix le plus ancien date de 1688; il est signé Sarrabat, nom tout à fait inconnu. Malheureusement, à partir de cette date, il y a de nombreuses lacunes; mais nous pouvons cependant relever comme noms célèbres: Natoire (1721), Vien (1743), Fragonard (1752), Ménageot (1766), David (1774), Régnault (1776). Tous ces artistes ont une habileté manuelle extraordinaire, mais quelle fausseté de goût, quel manque d'observation, quelle ignorance archéologique. C'est au temps de Louis XV et de Louis XVI, l'époque des fêtes galantes et pastorales; il n'est pas étonnant qu'on se plaise à représenter des élucubrations de ce genre: "La Vérité, ennemie des Apparences, est soutenue par le Temps; ce ballet commencera par un chœur de Faux-Bruits et de Soupçons." Et tout le monde qui est là est composé d'élégants et d'élégantes qui se pro-

mènent sous des bosquets d'orangers ou sous des charmilles ensoleillées, faisant risette à la vie, indifférents au nuage rouge de la Révolution qui se déroule lentement sur Paris.

Plus loin, voici David, le fougueux conventionnel, qui fait montre dans son "Antiochus et Stratonice" d'une habileté d'exécution étonnante, d'une adresse d'éclairage inconnue jusqu'à lui, d'une disposition des groupes impeccable; mais on sent qu'il n'y a là qu'une belle enveloppe sans vie et sans âme. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la "Stratonice" de David à celle de Ingres, si pleine de grandeur et de majesté. Mais David bientôt donnera à l'Art une nouvelle orientation et ce sont ses élèves qui pendant quinze années remporteront le Grand-Prix. Girodet dans son "Joseph" s'est efforcé d'atteindre à la vérité du geste et de l'émotion; ses Hébreux sont bien un peu les Romains de son maître, mais au moins on est sorti de l'ornière et c'est vers la nature fidèlement observée que va l'esprit. Guérin nous montre, en 1797, un "Caton d'Utique" dramatique et vécu. Puis voici Ingres qui mérite une mention spéciale parce que la doctrine du futur maître est déjà en germe dans son très curieux tableau. Au "type" conventionnel créé par David, d'une froideur glaciale, Ingres pensa très justement qu'on pouvait mêler "l'individu" qui est le produit de la vie. Il comprit que l'abstrait manque nécessairement de vérité et qu'en tous cas, il n'existe nulle part dans la nature. Alors il entreprit de demander à la nature les caractères essentiels de la vie et d'en extraire ce qu'il faut pour façonner un type qui soit à la fois idéal et humain. C'est par cette fine observation que les Grecs arrivèrent à faire des œuvres immortelles. Les maîtres de la Renaissance n'avaient pas d'autre principe esthétique. Fort de cette découverte, Ingres put prononcer cette parole qui est devenue le mot d'ordre de l'école moderne: "Ne cherchez le caractère que dans la nature."

Le sujet qu'Ingres avait à traiter était "Achille recevant les chefs grecs"; tout est intéressant dans ce tableau: la figure

d'Achille, charmante dans sa gracilité virile, l'agencement de sa draperie d'un goût parfait, l'ajustement d'Ulysse et le paysage qui a bien la physionomie de ceux de la Grèce. Ingres n'avait que vingt et un ans quand il peignit cette toile.

Pour avoir maintenant une impression d'art, il faut la chercher à trente-un ans d'intervalle et c'est encore Ingres qui nous la donne dans son élève préféré, Hippolyte Flandrin.

L'École romantique est représentée par le prix de Papety (1836) qui eut alors, paraît-il, un énorme succès et nous voilà au seuil de l'École contemporaine.

En 1839, Hébert, l'auteur de tant de tableaux exquis, de portraits de femmes si finement traités, de vierges au regard candide, débute par un petit chef-d'œuvre. Puis viennent Barrias, Bénouville, Cabanel, Lenepveu, Boulanger et Beaudry, des noms célèbres à coup sûr. Bouguereau se montre déjà le peintre doux et consciencieux qu'il fut toujours, Henner le virtuose du nu, Lefebvre l'auteur sentimental. Henri Régnault, qui fut considéré comme un " violent " à l'École des Beaux-Arts, offrit une toile qui effaroucha bien des timides, mais qui montra de quel tempérament de feu il était doué. Jusqu'où serait monté ce puissant adolescent, si une balle stupide ne fût venue le coucher sur le champ boueux de Buzenval?

Nous tombons dans la société des très modernes, plus difficiles à juger; ce sont: LeBlanc, Olivier, Masson, Ferrier, Morot, Besnard, tous avec leur physionomie bien tranchée et leur caractéristique accusée. Et la série se termine par le " Spartiate et l'Ilote ivre " de Sabatté, lauréat de 1900.

" La Jeune École, pleine de talent, prend sa part du mouvement actuel des idées; dans ses œuvres, le style parfois n'est pas très pur, mais il est racheté par une certaine sensibilité, par une curiosité très vive des nuances et surtout par l'ardent amour de la vie et le respect de la nature. Elle sait, cette jeune école, qu'elle peut user de toutes les libertés, car, en notre temps où l'éclectisme le plus absolu plane sur l'Art, tout est permis à l'Artiste, pourvu qu'il nous intéresse, pourvu qu'il

nous dévoile un peu de sa propre nature et de sa façon intime de sentir les choses.”

\* \* \*

M. Fournier nous apprend que c'est en 1648 que la reine Anne d'Autriche, régente pendant la minorité de Louis XIV, conseillée par le dilettante Mazarin, fonda officiellement par lettres patentes l'Académie royale de peinture et de sculpture, dans laquelle pourraient être admis " tous peintres et sculpteurs tant français qu'étrangers." Parmi les graves événements de cette époque, cette fondation, importante de toutes manières, passe inaperçue, et pourtant quelle influence n'exerça-t-elle pas et n'exerce-t-elle pas encore sur la société?

Plus tard, après bien des transformations, l'Académie royale prit le nom d'Académie des Beaux-Arts qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. L'esprit naturellement gouailleur des étudiants, le dépit de ceux qui étudiaient dans les ateliers privés, se donnèrent le malin plaisir de caricaturer la vieille Académie; mais au milieu des tourmentes et des nouveautés, dans un temps où la liberté n'est souvent que la licence, elle est restée une force contre l'entraînement et l'affaïssement des caractères. Insoucieuse des railleries, maintenant dans leur intégrité les saines traditions selon lesquelles se sont formés les plus grands génies, elle a produit toute une pleiade d'artistes qui ont fait la gloire de la France.

L'histoire de cette Académie est intéressante d'un bout à l'autre. Ses débuts furent difficiles. Les Corporations, fortes des privilèges obtenus durant tout le moyen âge, faisaient une guerre acharnée aux artistes, ces éternels bohêmes, et leur disputaient les commandes importantes. Orgueilleuses des chefs-d'œuvre qu'elles avaient produits dans le passé, ayant perdu le secret d'un art qui fut sublime à force de naïveté et de sincérité, elles se contentaient de l'à-peu-près et ne faisaient que copier des modèles surannés et sans originalité. L'Art des grands mystiques du moyen âge n'était plus qu'un vulgaire métier.



Naturellement, sentant que le goût populaire allait aux artistes qui, à la connaissance approfondie de leur art, apportaient une consciencieuse recherche de la beauté, ces "maîtres ès arts," comme on les appelait, refusèrent aux nouveaux venus jusqu'au droit d'exister. Il est vrai que, parmi ces derniers, il y avait les "brevétaires," certains favoris de la fortune ou du pouvoir qui, pourvus du titre de sculpteurs et de peintres du roi, de la reine ou des princes, pouvaient vivre de leur art; mais quant aux autres, la loi ne semblait pas les reconnaître.

Lebrun, qui avait remarqué où cet état de choses conduirait infailliblement l'Art, conseilla aux artistes de se constituer en Académie et réussit à faire reconnaître celle-ci par le gouvernement, qui conféra également à cette Académie la faculté exclusive d'enseigner la jeunesse dans une école publique et de *poser le modèle*, selon l'expression du temps.

Ainsi naquit l'École des Beaux-Arts.

Dès alors, on décida de décerner un prix d'honneur tous les ans à l'artiste, peintre, sculpteur ou architecte qui aurait traité avec talent un *sujet général sur les actions héroïques du roi*: ce fut le prix royal. Or, dès 1666, à l'instigation de Colbert, Louis XIV résolut de récompenser royalement ceux qui, chaque année, remporteraient le prix d'honneur, en créant une Académie française à Rome et décréta que douze artistes y seraient entretenus aux frais du roi, chacun durant cinq ans. Ainsi fut définitivement fondé le Grand-Prix de Rome.

J'ai visité cette charmante solitude, la Villa Médicis, où les lauréats du concours annuel vont continuer leurs études. Située au nord du Pincio, la villa avec sa riche décoration de bas-reliefs antiques, sous les épais ombrages de son parc magnifique, semble l'endroit le mieux fait au monde pour bercer un rêve d'idéal. Dans l'allée des chênes, les étudiants se promènent en causant d'art et, peut-être, de projets ambitieux, ayant sous les yeux le beau et incomparable panorama de la Ville Éternelle élevant dans le ciel bleu les élégantes silhouettes de ses campaniles et de ses dômes étincelants. Quel spectacle!

Au-dessus de la Place du peuple, au delà du fleuve tortueux, parmi les sombres bouquets de cyprès, le dôme gigantesque de Saint-Pierre se découpe harmonieusement sur l'horizon. A gauche de Saint-Pierre, la lourde masse du château Saint-Angé se profile sur le bleu lointain des collines. Et puis c'est un chaos de maisons aux tons chauds, de tourelles ensoleillées, de palmiers que la brise balance... Et les costumes pittoresques des Romains, les robes rouges des étudiants allemands, les mélodies des jardins en fleurs, toute la beauté de cette terre classique où le passé a laissé des traces si profondes, que le progrès moderne, malgré tous les efforts de la Triplice, n'a pu les faire disparaître.

Depuis une dizaine d'années on a entrepris, en France, une campagne injuste contre la Villa Médicis. Par quoi la remplacerait-on, au cas où elle cesserait d'exister? Ceux-là qui, pendant cinq années, ont vécu, rêvé et espéré sous les voûtes élevées et parfumées du Pincio, dans ce décor magique où la pensée vole de clocher en clocher évoquant les souvenirs glorieux du passé, ont trop fortement ressenti l'heureuse influence de ce séjour enchanteur sur leur tempérament, pour jamais demander qu'on privât leurs successeurs de l'avantage inestimable de se former aux beautés de l'Art antique tout en cherchant par la méditation, dans le calme de la solitude, la voie de leur génie. Quant à moi qui n'ai fait que passer dans cette Villa idéale, je me demande où l'Artiste trouvera un endroit plus propice pour vivre en tête à tête avec la Beauté. L'Italie c'est la mère des Arts; et il faudra toujours aller en Italie pour ensoleiller sa palette et retrouver la poésie qui se meurt partout ailleurs.

\* \* \*

Et comment se fait ce fameux concours du Grand-Prix de Rome? C'est ce que nous apprend, dans la dernière partie de son intéressante étude, M. Fournier, qui obtint lui-même les honneurs du Grand-Prix, en 1881.

Chaque année, vers le 20 mars, la cour de l'École des Beaux-Arts s'emplit, à 8 heures du matin, d'une rumeur inaccoutumée. Des groupes d'élèves arrivent de partout portant un chevalet et une petite toile qui mesure 32 pouce par 20 — en terme d'atelier, c'est une toile de "six." C'est au pied des "petites loges" que vient se ranger cette petite armée. A l'heure dite, le Secrétaire de l'École fait l'appel des concurrents et tous grimpent l'escalier qui conduit au second étage, avec la confusion qui sied à des étudiants tapageurs, où ils s'installent tant bien que mal dans de petites cellules, grandes comme des cabines de bains de mer, alignées le long d'un corridor. Ce qu'ils y vont faire c'est la première épreuve du concours, le "premier essai," comme ils disent. Pour cette épreuve il faut remplir trois conditions: être Français, n'avoir pas trente ans, ne pas être marié.

Vers huit heures et un quart, au milieu du tumulte général, apparaissent trois hommes graves, solennels, trois membres de l'Académie des Beaux-Arts, dont le Secrétaire perpétuel. Ce dernier lit et dicte le programme du concours. L'épreuve consiste à peindre dans la journée sur sa toile de "six", mais à l'état d'ébauche, un petit tableau représentant le sujet donné. Comme on n'a ni modèles, ni documents, on peint son esquisse de "chic". Le déjeuner, ce jour-là, est servi par l'École, ce qui fait qu'un si grand nombre d'élèves prennent part à cette première partie du concours; c'est toujours un déjeuner de pris, et Dieu sait si l'on mange mal dans le monde des étudiants en arts. Le soir, toutes les toiles sont recueillies, marquées d'un cachet rouge et alignées dans la salle Melpomène.

Les juges désignés pour trier, comme disent nos gens, les meilleurs essais, se réunissent, toujours graves et solennels, et je vous prie de croire que c'est pour eux plutôt une besogne fastidieuse. Sur les deux cent cinquante esquisses ils doivent en choisir... vingt. Le soir même les noms des heureux candidats sont affichés et c'est pour plusieurs le commencement de la fortune, comme pour d'autres la ruine complète, le secours espéré à jamais confisqué.

Maintenant voici le tour de la deuxième épreuve ou "second essai." Pour cette seconde partie du programme, aux vingt élèves choisis la veille, vient se joindre une dizaine d'autres qui ont obtenu une première médaille de figure peinte. Ils se réunissent donc dans leurs loges, au nombre de trente à trente-cinq, et doivent en plusieurs séances, faire une "académie" ou figure peinte d'après un modèle vivant. Le jury passe de nouveau et choisit les dix privilégiés qui devront, dans une dernière et suprême épreuve se disputer le Grand-Prix. Ils s'appelleront les "logistes" parce que durant soixante-douze jours, dans une chambrette qui mesure douze pieds sur quinze, ils devront exécuter un tableau d'après un sujet commun pour tous. Ils vivront dans une solitude à peu près complète, ne pouvant recevoir personne autre que le modèle. Toute liberté de sortir et de rentrer est accordée cependant à l'élève: car, il lui faut pour conduire à bonne fin son travail aller puiser aux sources d'histoire, courir les musées, s'inspirer des œuvres des maîtres, etc...

La première nuit, cependant, tout le monde doit rester en loge: voici pourquoi. Dès que le sujet a été dicté, on demande aux logistes de faire une esquisse de leur composition et de laisser ce croquis à l'administration, de façon que, le concours terminé, le jury puisse le comparer avec le tableau peint et se rendre compte si l'élève, au cours de l'exécution, n'a pas trop subi d'influences étrangères. Toutes les précautions sont prises d'ailleurs pour qu'il n'y ait de fraudes possibles. Ainsi la toile est attachée aux châssis par des rubans cachetés; de même tous les dessins du peintre doivent être faits sur papier timbré par l'École et on ne peut emporter ce papier au dehors, etc...

Pendant le repos du modèle, on se réunit dans le corridor; l'on cause, l'on "grille" des cigarettes et l'on fait assaut de railleries et de fines reparties. Comme toute bonne farce se traduit par le crayon, on couvre les murs de "charges" qui racontent les folles équipées de ceux qui ont, dans le passé, tenté l'épreuve du Grand-Prix. Il y a là des portraits de peintres maintenant célèbres: Régnault, Chartran, Morot, Dagnan...

Quand arrive le dernier des soixante-douze jours, les élèves ont la permission de voir les tableaux de leurs concurrents. On se précipite, on s'écrase et par un effet curieux, déclare M. Fournier, tant on est fatigué de son œuvre, tout ce qui n'est pas elle semble merveilleux.

Il me revient en mémoire les pages palpitantes d'émotion qu'écrivait le bon et pieux Flandrin à ses parents, durant le concours de 1812. Flandrin était à cette époque dans un tel état de gêne qu'il fut sur le point de renoncer à la lutte. Mais comme il tenait en haute estime Ingres, son protecteur et son ami, il comprit quelle joie ce serait pour le maître de voir son élève favori remporter ce triomphe. Dès cet instant, il souhaita avec ardeur de sortir vainqueur de cette épreuve et, pour atteindre ce but, il s'imposa un surcroît de privations. A peine entré en loge, la fièvre et l'inquiétude du travail épuisèrent ses forces et bientôt frappé par le terrible fléau du choléra, qui venait de foudroyer un des concurrents devant son chevalet, il lui fallut passer dans son lit la moitié de ces jours précieux qu'il eût voulu consacrer tout entiers au tableau dont dépendait son avenir. Cependant dès qu'il put se lever, appuyé sur le bras de son frère, il se rendit à l'École et reprit avec un courage héroïque l'œuvre interrompue.

Il écrivait à ses chers parents, le soir même de l'exposition des travaux; " Je viens vous faire part de notre joie, leur disait-il, associant comme toujours son frère Paul à son triomphe. J'ai bien travaillé, je me suis donné bien de la peine, mais j'en suis récompensé par la satisfaction de mon cher maître. Enfin je vais tout vous raconter.

" Aujourd'hui a eu lieu l'exposition de nos travaux... Le public est entré, et, derrière, je regardais les dispositions des groupes de spectateurs. J'en vis d'abord un énorme se former devant mon tableau, et puis un grand nombre de personnes que je ne connaissais pas, m'ont demandé si je n'étais pas M. Flandrin; sur l'affirmative, ils m'ont complimenté. Un moment après sont arrivés, tous à la fois, nos camarades d'atelier. Ils ont

regardé, jugé, et puis ils sont venus à moi, m'ont serré, pressé, embrassé. Ah! que ces témoignages d'amitié m'ont fait de plaisir! Bientôt sont arrivés les élèves des autres ateliers. Beaucoup d'entre eux ont joint leurs témoignages à celui de mes camarades, et leur nombre a été encore augmenté par une foule de personnes que je n'ai jamais vues, parmi lesquelles se trouvaient des journalistes, comme vous pouvez le voir dans le *Constitutionnel* du 26. J'étais très heureux de l'assentiment général, mais il me manquait celui de M. Ingres: il n'avait pas encore vu mon tableau, et je tremblais. Je fus le voir sur le midi, et lui racontai ce qui se passait à l'Exposition. Il a pleuré de joie, m'a dit de revenir chez lui à cinq heures, qu'il l'aurait vu. En attendant, je suis retourné à l'Exposition. La foule était toujours devant mon tableau, ce qui a duré jusqu'au soir. Cinq heures sont venues, j'ai été chez mon maître. Il est venu à moi les bras ouverts, m'a embrassé, m'a dit que bien peu de peintres avaient débuté d'une manière aussi brillante, qu'il était fier de m'avoir élevé, enfin une foule de choses très flatteuses. Je vous redis tout cela parce que vous êtes mon père, ma mère, mon frère, et que ce qui me fait plaisir vous comble de joie."

Ceux qui savent lire entre les lignes, ou encore mieux, qui savent sous le mot trouver le sentiment qu'il recouvre, saisiront facilement tout ce que cette lettre renferme d'espérance, de doute, d'impatience, d'affection et surtout de joie délirante. C'est en quelques lignes l'histoire d'une joie humaine racontée par une âme sensible et délicate. Tout Flandrin est dans cette lettre.

Mais cette couronne il sait qu'elle sera difficile à décrocher. Elève du grand dessinateur, il sent qu'au moment de décider le jury ne sera peut-être pas assez impartial pour oublier les haines que le nom d'Ingres a suscitées, les préjugés des écoles nouvelles, les rivalités des maîtres et que, peut-être, il fera peser sur sa tête le poids d'une gloire qui éclipse toutes les autres. En ce qui le regarde, il prend d'avance son parti avec une sérénité qui trouve sa source dans la certitude d'avoir répondu à l'attente de son maître.

“ Certainement je ne pourrais recevoir une récompense plus douce que la satisfaction de M. Ingres et que la manière dont il me l’a témoignée... Avec le public et M. Ingres, je pense bien mériter le prix, mais je ne crois pas l’avoir... Nous voici au jour du jugement, et cependant je suis bien plus tranquille que lorsque j’attendais l’arrêt de M. Ingres. J’ai fait ce que j’ai pu; j’espère supporter avec courage l’injustice.”

Au bas de cette lettre on lit ces mots ajoutés le soir par Flandrin, d’une main que l’émotion fait trembler: “ Eh bien, je me suis trompé: je l’ai, ce prix! Bientôt je vous en dirai plus long. Adieu! Votre fils qui vous aime, qui vous aime bien.”

Le tableau du jeune lauréat: “ Thésée reconnu par son père au milieu d’un festin ”, avait produit, en effet, une véritable sensation. Il y avait fait preuve, parmi les défauts d’un style encore insuffisamment formé, d’un art de composition, d’un sentiment inné de l’Antique, qui faisaient de ce premier triomphe le gage certain des triomphes futurs. Flandrin était si pauvre, ce jour-là, qu’invité à dîner par un homme qui exerçait alors une grande influence dans le monde des Arts, il dut refuser sous un prétexte ingénieusement choisi, mais en réalité parce qu’il n’avait pas d’argent pour acheter un chapeau. (V. Fournel.)

Mais revenons à notre concours. Après trois jours d’exposition, le jugement définitif est enfin prononcé par l’Académie des Beaux-Arts tout entière. A midi, la section de peinture arrive et propose de donner le prix à tel ou tel tableau. Les jurés adjoints peuvent cependant casser ce jugement et donner le prix à qui ils veulent. Tout doit se passer dans le plus grand secret. Aussi est-il expressément défendu de sortir de la salle avant la fin du vote. M. Fournier cite le cas d’un élève qui apprit, par un signal fait à la fenêtre (la salle a vue sur le quai Malaquais), qu’il avait le prix. Or, c’était le matin; à 2 heures, le jugement était cassé et le prix donné à un autre. Quel cruel crève-cœur!

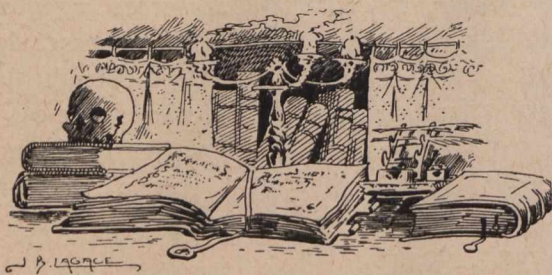
Le mieux est donc pour les concurrents d’attendre patiem-

ment dans la cour de l'École le verdict du jury. Enfin les portes s'ouvrent et le nom de l'heureux vainqueur se répand comme une trainée de poudre. Alors, les applaudissements éclatent, on entoure le lauréat, on l'embrasse, on l'étouffe presque, et l'on va, en procession, chez le restaurateur préféré des rapins boire un bock à la santé du nouveau pensionnaire de la Villa Médicis.

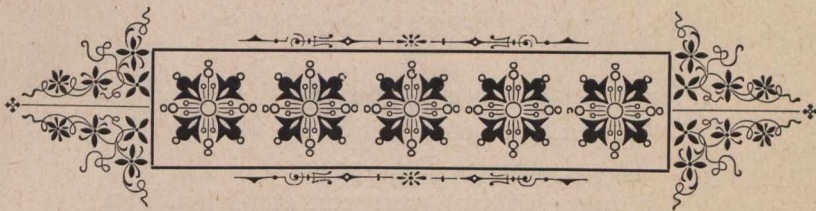
Et maintenant, il ne reste plus au lauréat qu'à boucler ses malles pour Rome. Mais, le plus dur de la tâche n'est pas terminé: il lui reste à conquérir la gloire. "Qu'il ne s'enivre pas trop du parfum de sa couronne, s'écrie M. Fournier en terminant son article; la Villa Médicis, vision dorée qui a illuminé ses rêves, lui garde là-bas une place; qu'il y étudie donc avec passion les œuvres grandioses des maîtres d'autrefois, mais qu'il ne devienne pas leur esclave et conserve toujours intacte son émotion intérieure. C'est fort bien de parler de discipline et de tradition, mais il ne faut pas oublier par-dessus tout que ce qui fait l'artiste, c'est la "vitalité du caractère individuel."

A quand donc notre "Grand-Prix de Rome" et notre "Villa Médicis"?...

Jean-B. Lagacé.







## NAISSANCE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

---

### I

**L'**ANGE, près de l'autel, disait à Zacharie :  
" Ne craignez rien, Dieu vous entend,  
Vous verrez bientôt un enfant  
Comblé d'Elisabeth la prière attendrie.

Le fils qui lui naîtra, vous l'appellerez Jean ;  
D'honneur et de réjouissance,  
Aux premiers jours de sa naissance,  
Il sera pour vous tous un message touchant.

Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante ;  
Il deviendra grand devant Dieu ;  
L'Esprit de lumière et de feu  
L'emplira dès le sein de sa mère fervente.

Il gagnera plusieurs des enfants d'Israël  
Au Verbe incarné sur la terre ;  
Comme une aurore salutaire  
Il sera le précurseur du Fils de l'Eternel.

L'esprit et la vertu du saint prophète Elie  
En cet enfant reparaitront ;  
Les ennemis s'embrasseront,  
Oubliant le passé, la colère et l'envie.

Il fera pratiquer au monde stupéfait  
 La pénitence et la justice,  
 En préparant à Dieu propice  
 Un peuple obéissant, vertueux et parfait."

## II

"Comment pourrai-je croire à si belle promesse,  
 Répond Zacharie étonné,  
 Lorsque je vois, infortuné,  
 Ma pauvre femme, hélas! déclinant de vieillesse?" —

"Ne vous étonnez point, car c'est moi, Gabriel,  
 Qui vous révèle ce mystère,  
 Moi qui, le front dans la poussière,  
 Me tient toujours brûlant aux pieds de l'Éternel.

Vous demandez un signe; eh! bien, que votre bouche  
 Soit muette dès ce moment;  
 De plus, que votre entendement  
 Se ferme jusqu'au jour où votre épouse accouche."

## III

Or, ce jour glorieux arrive tel que dit:  
 Elisabeth est enfin mère;  
 Aussitôt la famille entière  
 Autour du nouveau-né chante et se réjouit.

"Quel nom portera-t-il? Oh! le nom de son père,"  
 S'écrie-t-on d'un commun accord;  
 Mais faisant un suprême effort,  
 "Il s'appellera Jean," — interpose la mère.

"Et toi, quel nom veux-tu?" — demandent les parents  
 Au père, en lui faisant des signes;  
 Ecrivant alors quelques lignes,  
 "Ce sera Jean," dit-il, — point de récalcitrants."

L'ouïe et la parole aussitôt lui reviennent ;  
 Il entend, parle et bénit Dieu ;  
 Et tous les habitants du lieu  
 D'un prodige si grand s'étonnent, s'entretiennent.

On dit : " Que pensez-vous du sort de cet enfant ?  
 Quelle gloire ! Quelle merveille !  
 On n'en vit jamais de pareille !  
 La main de Dieu lui-même est son char triomphant ! "

IV

Alors, le père, ému des grandeurs de la fête,  
 Inspiré par le Saint-Esprit,  
 Chante la foi qui le saisit,  
 Avec tous les transports d'un sublime prophète.

" Béni soit notre Dieu qui nous donne un Sauveur,  
 Selon ses antiques promesses,  
 Un Sauveur tout plein de tendresses,  
 Issu du roi David son pieux serviteur.

Béni soit le Très-Haut, le vrai Dieu de nos pères,  
 Béni soit le Dieu d'Israël  
 Qui par son ange Gabriel,  
 Nous promet que bientôt finiront nos misères.

Abraham du Seigneur en reçut le serment,  
 Et nous donna cette assurance  
 Que, fidèle à son alliance,  
 Dieu nous en fera voir tout l'accomplissement ;

Qu'il nous pardonnera notre ancienne malice,  
 Qu'il confondra nos ennemis,  
 Et qu'à sa loi toujours soumis,  
 Nous l'aimerons sans cesse avec crainte et justice.

Et vous, petit enfant, prophète et précurseur,  
Vous irez devant le Messie,  
Criant à la terre endurcie :  
Réveille-toi, regarde arriver ton Sauveur.

Vous le ferez connaître en lui frayant la voie  
Pour conquérir tout l'univers ;  
Dans les cités, dans les déserts,  
Vous irez proclamer la nouvelle de joie.

Vous manifesterez ce soleil radieux  
Qui va se lever sur le monde, —  
O miséricorde profonde ! —  
Pour réconcilier la terre avec les Cieux.

Il brille à l'horizon : vous en êtes l'aurore ;  
Vous en montrerez les bienfaits,  
Vous ferez entrer dans sa paix  
Tout royaume aveuglé, tout peuple qui l'ignore."

## V

Dès lors, l'enfant grandit et se fortifia  
En esprit, en grâce, en sagesse ;  
Le désert cacha sa jeunesse  
Jusqu'au jour où sa voix retentit et cria.

F.-X. Burque, *Ptre.*



## VITALITÉ DE LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

---

*(Suite et fin)*

---

J'entends seulement exprimer que c'est d'ordinaire le champ le plus convenable au développement de nos forces. Il ne faut pas, non plus, se laisser éblouir par les apparences trompeuses ou le faux brillant d'une richesse d'apparat. Les cultivateurs d'Ontario semblent extérieurement jouir d'un confort qui touche souvent au luxe et on serait tenté, au premier examen, à les considérer comme plus progressifs que nos compatriotes de la province de Québec. En réalité, les cultivateurs d'Ontario sont grevés d'hypothèques considérables qui en forcent un grand nombre, tous les ans, à aller se fixer ailleurs. Les nôtres préfèrent moins jouir et léguer à leurs enfants le patrimoine familial.

Dans le domaine politique, nous avons rendu d'immenses services au pays. Nos hommes d'État ont eu, de bonne heure, l'intuition des grandes libertés qu'une loyale application de la constitution anglaise pouvait nous apporter.

Ils se mirent courageusement à l'œuvre et arrachèrent comme par lambeaux, tous les droits politiques que nous sommes si fiers aujourd'hui de posséder.

Leur voix puissante réveilla des sympathies jusqu'au sein du Parlement impérial. L'un des plus grands jurisconsultes d'Angleterre, lord Ellenborough et l'un de ses plus vaillants généraux, lord Wellington, rendirent hommage aux talents de nos orateurs politiques et eurent assez de grandeur d'âme pour

prendre en main notre cause et demander le redressement des injustices commises à notre égard. Pour ne citer que deux noms, nous pouvons dire que ce fut un Canadien-Français qui le premier proposa d'adopter le gouvernement responsable en Canada, Pierre Bédard, et que ce fut également un Canadien-Français qui eut l'honneur insigne d'en doter notre pays, sir Louis-Hippolyte La Fontaine.

Arrêtons-nous un moment ici, pour jeter un regard rétrospectif sur cette immense contrée de l'Ouest, qui nous est particulièrement chère. Pendant que se passaient ces événements dans ce qui est pour nous, Canadiens de Manitoba, la mère patrie, plusieurs missionnaires et voyageurs remontaient le cours de nos grands lacs et commençaient à ouvrir la route de l'Ouest. Nos grands découvreurs étaient des hommes profondément religieux. C'est ainsi que Nicolet, Desgroseilliers, Jolliet, Hertel, Marsolet, Brulé et Godefroy, qui furent les premiers à visiter les pays d'en haut, aidèrent les missionnaires comme catéchistes.

On retrouve leurs noms dans les archives de cette époque, comme parrains banals des sauvages, qu'ils avaient le plus souvent préparés au baptême, par des cours d'instruction de plusieurs mois. La plupart des interprètes étaient des hommes fort distingués qui parlaient le latin, le français, l'anglais, le hollandais et l'algonquin. C'étaient des jeunes gens de moins de 20 ans qui sortaient de la Normandie. On les vit conduire les Pères Jésuites jusqu'au lac Supérieur, parmi les tribus où le plus souvent ils avaient déjà instruit les chefs et baptisé les enfants.

Plus tard, fatigués de la vie des bois, voulant s'occuper de leur salut éternel, ils renonçaient à leurs courses si pénibles qui avaient fait le charme de leur jeunesse, se mariaient et fondaient des familles. C'est bien à tort que l'on a confondu parfois deux classes d'aventuriers bien distinctes: les voyageurs et les coureurs des bois. Les voyageurs étaient des employés d'une compagnie de traite, qui faisaient le commerce pour le compte de leur maître. Les coureurs des bois, au contraire, agissaient

pour eux-mêmes, indépendamment de tout contrôle et le plus souvent contrairement aux ordonnances qui défendaient aux individus isolés de s'éloigner des habitations.

Lorsque les gouverneurs voulurent réprimer les désordres de ces aventuriers, ils décrétèrent que le commerce des fourrures ne serait permis qu'aux porteurs de licence. Or, les gouverneurs n'en octroyaient, la plupart du temps, qu'à d'anciens officiers en retraite, qu'on désignait sous le nom de "Commandeurs."

Ils paraissent avoir commencé leurs courses dès 1670. En 1681 la population française ne s'élevait qu'à 10,250 âmes et déjà l'on comptait 800 coureurs des bois. Il fallait, à tout prix, endiguer ce torrent qui desséchait la colonie et emportait les forces vives de la nation vers les contrées sauvages.

Défense fut faite d'aller dans les profondeurs des bois, sous peine des galères.

Le nombre des permis fut limité à vingt-cinq et ils ne furent accordés qu'à des gentilhommes pauvres ou à de vieux officiers chargés d'enfants.

Il serait fastidieux de suivre ces hardis canotiers dans leurs lointaines excursions. Il suffira d'indiquer les plus célèbres d'entr'eux. Je ne ferai que les saluer en passant.

Nicolet, après avoir passé quelques années au lac Nipissing, atteignit les lacs Huron et Michigan et ne s'arrêta qu'à quelques jours de marche du Mississipi. Le P. Marquette et Jolliet traversèrent les Illinois et descendirent le Mississipi jusqu'à 50 milles du golfe du Mexique.

Desgroseilliers, accompagné de son beau-frère Radisson, se porta vers le nord, et descendit la rivière Albany jusqu'à la baie James qu'il atteignit en 1663. Greysolon de La Tourette établit subséquemment le poste de Ste-Anne sur le lac Nipigon, afin d'attirer les sauvages qui allaient traiter aux postes anglais de la baie d'Hudson. C'est là que nous retrouvons La Vérendrye en 1731.

C'était le poste le plus avancé à l'ouest. Les voyageurs, effrayés sans doute des difficultés de la route et de la stérilité des immenses rochers qui ferment l'entrée de nos fertiles plaines, se dirigèrent de préférence soit vers le sud, soit vers le nord.

Le Wisconsin et le Minnesota avaient été parcourus par bon nombre de Français, ainsi que les plages inhospitalières de la baie d'Hudson, alors que la rivière Rouge était encore *terra ignota*. Il y avait près de 40 ans que les cartes indiquaient " la rivière par où l'on va aux Assiniboels à 120 lieues vers le couchant " et personne ne s'était présenté pour tenter l'aventure. Enfin lorsque l'heure choisie par la Providence fut sonnée, La Vérendrye apparut, armé de foi, de dévouement et d'un courage invincible. C'est lui que Dieu avait désigné pour arborer la croix dans nos prairies et pour guider les missionnaires chargés d'apporter la bonne nouvelle.

Il se mit à l'œuvre en 1731. En 1733 il se trouvait au fort St-Charles, sur le lac des Bos, avec le P. Mesaiger. Ce dernier fut le premier missionnaire qui visita notre diocèse. En 1736, son neveu Dufrost de La Jemmeraye mourait pendant l'hiver au fort Maurepas et le P. Aulneau était assassiné, avec 21 Français, sur l'île au Massacre. Ces désastres éprouvèrent douloureusement l'âme si tendre du découvreur, sans l'abattre. A la fin de septembre 1738, le canot de La Vérendrye s'arrêtait au confluent de l'Assiniboine. Saluons en passant ce chrétien distingué dont la radieuse figure illumine d'un rayon de gloire tout l'Ouest canadien. La Vérendrye érigea sur la rive nord de l'Assiniboine, tout près de l'endroit où ses eaux se mêlent à celles de la rivière Rouge, un petit fort d'occasion, qui ne servit dans la suite que comme poste de relais. C'est donc presque en face de la cathédrale de Saint-Boniface, que la première messe fut dite dans notre province, par le Père Coquart, S. J., qui accompagnait le découvreur. Après avoir bâti le fort La Reine, probablement à la fourche des rivières Souris et Assiniboine, il s'élança pendant l'hiver vers l'ouest et se rendit jusqu'au plateau du Missouri.



Obligé, à son retour, de reprendre le chemin de Michillimackinac, il donna l'ordre à son fils de pousser vers l'ouest. Le 1er janvier 1743 le chevalier de La Vérendrye gravissait les premiers pics des montagnes Rocheuses.

L'Ouest était découvert. La Vérendrye, chargé de dettes et de gloire, retourna à Montréal, pour répondre à des accusations suscitées par la jalousie.

Il réussit à confondre ses délateurs. Comme justice tardive il fut promu au grade de capitaine et décoré de la croix de St-Louis. Jamais croix ne reposa sur une poitrine plus digne de la porter.

Il y a quelques années, Mgr Taché fit commencer la construction des assises sur lesquelles devait reposer plus tard la statue du découvreur de l'Ouest.

La statue de la Vérendrye, projetant son ombre sur l'académie Provencher, la première maison d'éducation établie par le premier évêque de l'Ouest, quel saisissant rapprochement! Laissez-moi espérer que l'association St-Jean-Baptiste pourra, avant longtemps, donner suite à la noble pensée de Mgr Taché.

Nous devons ce témoignage de notre admiration à cet illustre voyageur de notre sang, qui a eu le courage de se frayer un chemin, à travers des tribus barbares et cruelles, au milieu des difficultés d'une navigation périlleuse, dans des contrées où aucun Européen n'avait pénétré avant lui.

Le Gardeur de St-Pierre, Niverville et La Corne de St-Luc marchèrent sur les traces de La Vérendrye, pendant quelques années, mais la guerre força bientôt la France de se retirer de l'Ouest. Ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle, que les Canadiens reprirent la route de l'Ouest, au service des compagnies de traite. Il est un fait qui n'a pas manqué de frapper d'étonnement les officiers supérieurs de la compagnie de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest: c'est la justesse de coup d'œil et la perspicacité intuitive des découvreurs français dans les sites choisis pour la construction des forts ou postes d'occasion. Voyons plutôt.

Le fort des Trois-Rivières est devenu le fort William. Le fort St-Pierre se trouve à quelques arpents du fort Francis. Le fort St-Charles devint "l'Angle Nord-Ouest" qui pendant des années fut le terminus de la navigation de la route Dawson; le fort Rouge s'est transformé en la capitale de Manitoba; la ville du Portage-la-Prairie s'est élevée à quelques milles plus bas que le fort des Trembles. Le fort Cumberland fut construit sur les ruines de l'ancien fort Poskoyac; enfin Calgary occupe l'endroit où se trouvait naguère le fort La Jonquière. Cette preuve d'intelligence, de sagacité et de claire vision topographique des nôtres ne s'est pas démentie par la suite.

Les anciens colons du pays se fixèrent partout dans les vallées les plus plantureuses et les plus propres à la fois à la culture et à l'élevage des bestiaux. Leurs pères, après avoir battu les sentiers de l'Ouest, n'ayant le plus souvent pour abri que la voûte étoilée des cieux ou un manteau de neige, après avoir dépensé la vigueur de leurs bras nerveux au service des compagnies de traite, se retiraient, au soir de la vie, sur quelques coin de terre qui avait charmé leur vue durant leurs longues courses. C'est là qu'entourés de leurs enfants, ces patriarches du désert venaient, dans le repos et les joies du foyer, terminer une existence si agitée. C'est une erreur de croire que le groupe de l'ancienne population tient son origine d'un grand nombre de Canadiens-Français ainsi fixés au pays. Il est assez certain qu'il n'y eut pas plus que 200 Canadiens-Français qui ont fait souche dans l'Ouest et que ce chiffre doit être considéré comme le maximum. Les origines d'aucune famille métisse ne remontent au delà de 1784. Lorsque Mgr Provencher arriva à la Rivière-Rouge, il n'y avait encore que fort peu de familles métisses. Le plus grand nombre des voyageurs retournèrent en Bas-Canada.

Les officiers de la compagnie du Nord-Ouest firent l'impossible pour leur persuader de se marier, afin de les garder à leur emploi, mais la plupart hésitaient de le faire parce qu'ils ne voulaient point élever une famille dans un pays où ne se trou-

vait point de missionnaire. La présence de Mgr Provencher contribua à favoriser ces unions.

Il s'était écoulé environ 80 ans, depuis que les premiers voyageurs avaient épousé des femmes du pays, lorsque Manitoba entra dans la Confédération et déjà cette population comptait 6000 âmes. Elle était maîtresse du pays. Elle imposait le respect aux tribus sauvages, qui reconnaissaient la supériorité de sa valeur. Elle jouait le rôle des spahis d'Afrique vis-à-vis des Arabes. Dans leurs grandes chasses légendaires, les anciens du pays trouvaient une nourriture abondante qui semblait inépuisable et ils pouvaient également y satisfaire ce penchant irrésistible vers la vie nomade et les voyages à long cours. La colonisation rapide de l'Ouest a surpris cette race dans ses vieilles habitudes. Refoulée sur ses terres par les nouveaux venus, Dieu sait ce qu'elle a souffert de ce changement de régime.

Les bienfaits d'une civilisation avancée ne sont pas toujours sans offrir un côté de tristesse et d'amertume. Le char du progrès, en avançant, a broyé bien des races qui s'attardaient trop au passé et ne suivaient pas l'élan imprimé. Ce n'est pas en un jour que l'on transforme le caractère des peuples. Œuvre lente des siècles, il faut la poussée constante de plusieurs générations pour déterminer une évolution dans leur mode d'existence et les habitudes de leur vie. Aussi, nous devons conserver une profonde sympathie pour les premiers représentants de l'élément français au Nord-Ouest et leur tendre en tout temps une main fraternelle. Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que nos compatriotes ne furent tous que de simples canotiers, sans influence dans les compagnies de traite. Presque tous les interprètes furent pris dans nos rangs, tant à cause de leur grande facilité à parler les langues indiennes, que de la confiance et de la sympathie qu'ils avaient su inspirer aux aborigènes. Cha-boillez et Rocheblave étaient bourgeois en charge de départements importants. Lesieur, Larocque, Lamarre, Cadotte, St-Germain, Bruce et Lespérance se distinguèrent comme guides ou eurent le commandement de forts considérables.

Leroux fut le premier blanc qui visita le grand lac des Esclaves et il fonda le fort Résolution. Quesnel traversa les montagnes Rocheuses comme second du célèbre explorateur Fraser.

Bref, nous avons été de toutes les grandes expéditions depuis celles de McKenzie jusqu'à celles de Franklin, Richardson et Dease. Mais au-dessus de ces hommes si remarquables par la trempe de leur courage et la fertilité de leurs ressources au milieu des déserts et de la sauvagerie, s'élèvent deux nobles figures dont l'ombre plane encore au-dessus de nos prairies et qui dominent par leur grandeur et leur noblesse tous les hommes de l'Ouest de cette époque; je veux parler des deux premiers évêques de ce pays, Mgr Provencher et Mgr Taché.

Ils ont été, par leur génie créateur et leurs œuvres fécondes, les pères du Nord-Ouest dans l'ordre de la foi et de la civilisation chrétienne.

A peine Mgr Provencher avait-il touché le sol de la Rivière-Rouge, qu'il fondait une école et, prêchant d'exemple, il se constituait lui-même instituteur. Il réussit à force de persévérantes sollicitations et après plusieurs années d'attente, à se procurer une communauté de religieuses. La Providence a mis des femmes auprès du berceau de toutes les institutions humaines. On sait quel esprit de douceur et de charité les bonnes sœurs Grises ont répandu dans cette province et combien elles secondèrent puissamment Mgr Provencher dans la formation intellectuelle et morale des enfants. De dures épreuves assaillirent les commencements de l'apostolat de Mgr Provencher. Des désastres ruinèrent la colonie et il dut mendier pour se procurer, je ne dirai pas le pain de chaque jour, car cet aliment était un luxe qui souvent était absent de sa table, mais pour obtenir un peu de pémican ou de viande séchée, sa nourriture ordinaire.

Les historiens ont semblé ignorer l'œuvre immense de cet homme de bien et de prière. C'est lui, pourtant, qui par son exemple, soutint le courage des colons et fit renaître l'espérance, après les ruines causées par l'inondation ou les sauterel-

les. Après avoir déposé en terre la semence de la plupart des institutions que nous voyons aujourd'hui, il laissa à son successeur le soin de développer et d'agrandir le champ qu'il avait si bien préparé.

Mgr Taché a joué un rôle unique dans notre histoire et fait rejaillir sur notre race une gloire dont nous avons bien raison de nous enorgueillir.

Il embrassa tout ce pays dans sa sollicitude et laissa l'empreinte de son intelligence supérieure et de son zèle apostolique dans les établissements religieux qu'il fonda dans son archidiocèse. Au sein du conseil d'Assiniboïa dont il était membre, il dirigeait toute la colonie, par l'autorité de sa parole et les éclairs de son esprit délicat et prime-sautier, qui jetait, en un instant, une vive lumière sur les questions les plus complexes et les problèmes les plus ardues. Disons le mot, son influence était telle que rien d'important ne se décidait sans avoir reçu son approbation.

Il s'avança jusqu'au lac Athabasca, dont il fut le premier missionnaire et ouvrit la voie de ces contrées inhospitalières aux autres religieux de sa famille, qui, à sa suite, se frayèrent un chemin jusqu'aux rivages de la mer Glaciale. D'une activité merveilleuse, il se portait à tous les endroits de son vaste diocèse, réchauffant et fécondant toutes ces chrétientés commençantes, des suaves onctions de sa parole et de la sagesse de ses conseils. Sa charité inépuisable et la bonté de son tendre cœur tempéraient la majesté de sa haute dignité.

Vielli par les travaux, les infirmités et la souffrance, il continua jusque sur sa couche funèbre à supporter les fatigues de son laborieux épiscopat. Lorsqu'il vit venir le courant d'idées funestes, qui allaient renverser des institutions qui touchaient au plus intime de son âme, il sentit son courage plus fort que les ans. Il se redressa avec l'ardeur d'un père qui défend ses enfants et avec des accents émus qui retentirent dans tout le Canada, il protesta contre les injustices dont nous étions la victime. Il combattit pour la justice, pour ainsi dire, jusque dans

les étreintes de la mort. Il ne déposa pas les armes. Elles tombèrent de ses mains défaillantes, pour être recueillies, quelques mois après, par son illustre successeur, qui montait à son tour à la garde de la citadelle, qui contient le précieux héritage des Provencher et des Taché.

Animé du même esprit de sollicitude pastorale que ses deux prédécesseurs, pour tout ce qui touche à nos intérêts religieux et nationaux, il n'a cessé, depuis, de donner des preuves touchantes de son dévouement le plus entier à l'avenir de notre race. Il s'est acquis, par là, un titre particulier à notre affection et à notre gratitude. C'est un orgueil bien légitime pour nous Canadiens-Français, de pouvoir compter parmi les nôtres un archevêque en qui les qualités brillantes de l'esprit le disputent aux sentiments les plus nobles du cœur humain. D'ailleurs, l'influence des évêques au Canada a toujours été consacrée au bonheur de la société et à la grandeur de notre patrie.

On ne saurait trop le répéter, l'Église est encore le plus solide rempart des nations et on ne saurait entraver son action bien-faisante, sans se priver de la seule force morale capable d'endiguer le torrent des passions mauvaises et des doctrines malsaines qui menacent de nous inonder de toutes parts.

Aussi, ce n'est pas sans appréhension que l'on constate parfois, de la part de l'État, une tendance d'embrasser tout le corps social et de vouloir faire sentir son action partout. Cette omnipotence de l'État a pour effet de paralyser les instincts généreux de la nation, d'engourdir ses efforts et d'affaiblir ses mouvements spontanés. Cette poussée de la sève, chez un peuple qui dénote une surabondance de vie; cette exubérance de force qui n'a besoin que d'être bien dirigée pour se transformer en moisson abondante, est souvent refoulée ou stérilisée par le bras de l'État. Plus l'État étend ses empiétements, plus il ronge et détruit le cercle d'actions indépendantes qui sont la vie propre de l'individu et des familles. S'il pousse à bout ses ingérences, il absorbe en lui toutes les vies individuelles. Désormais il n'y a plus que des automates manœuvrés d'en haut, des résidus infiniment petits de l'homme.

On ne légifère pas au tire-ligne, d'après les mesures de l'équerre et du compas.

Les lois uniformes étouffent des sentiments divers qui exigent des traitements particuliers et finissent par tout déformer, par détendre les ressorts de la nation et jeter le malaise et la confusion partout. On oublie que l'État n'est pas la société, mais qu'il n'en est que le protecteur. " Son rôle est rempli, dit " un auteur, lorsqu'il a établi les particuliers dans la plénitude " de leur autonomie et lorsque le milieu où leur puissance doit " évoluer, est dégagé."

Dans l'exercice de cette juridiction sans limite, l'État comprime tout l'individu et confisque les libertés les plus sacrées et les droits les plus chers. C'est l'application du principe césarien : *Quidquid placuerit Cæsari ita jus esto*. D'autre part, certains esprits superficiels, chez nos concitoyens d'origine anglaise, se sont mis à la poursuite d'une idée irréalisable. A les en croire, il faudrait jeter dans un creuset commun, les diverses nationalités du Canada pour les fondre en un tout uniforme et homogène et effacer ainsi les diversités de caractère que l'on rencontre dans chacune d'elles.

Ce projet chimérique ne court aucune chance de succès. On ne passe pas ainsi au moule une société composée d'éléments si disparates et ayant chacune ses tendances et ses aspirations. Les froissements engendrés par le désir outré de vouloir souder ensemble, par des points de contact illusoire, le caractère et le génie propres de races diverses, créent des malaises et provoquent des résultats absolument opposés au but qu'on se propose. Il y a de la place sous le soleil du Canada, pour l'expansion, dans toute son ampleur, des nobles qualités et des sentiments généreux de chacune d'elles.

Comment veut-on espérer, par exemple, que les Irlandais oublient le souvenir de la verte Erin et les chants inspirés de leurs bardes, et substituent le 4 juillet au 17 mars, ou que les Écossais renoncent à leur réunion fraternelle de l' " Halloween Eve " et consentent à cesser de goûter ensemble l'Hagis Na-

tional au son obligé de la cornemuse de leurs montagnes? Une telle utopie heurte de front et révolte les affections les plus tendres du cœur humain. Quant à nous, Canadiens-Français, tant que le vent soufflera de la nue et que la brise déferlera les plis de nos étendards, nous continuerons à célébrer avec enthousiasme la fête de notre glorieux patron, saint Jean-Baptiste. Ce serait un suicide national et une apostasie honteuse que de rougir du beau sang français qui coule dans nos veines.

Nous sommes Canadiens, il est vrai, puisque nous avons été les premiers sur ce continent à porter ce nom et que pendant plus d'un siècle, nous avons été les seuls qu'on désignait sous ce nom. Nous avons couvert ce nom de gloire lorsque d'autres sont venus le partager avec nous. Mais il faut nous prendre tels que nous sommes. Nous tenons également à celui de descendants de la belle France, que nous ne cesserons jamais d'aimer.

C'est en respectant ces liens si chers, qui rappellent l'origine et le passé de chaque nationalité, que chacune d'elles s'attachera davantage à notre cher Canada.

L'union par un sentiment commun de respect et de loyauté envers le drapeau qui protège nos libertés et les institutions qui nous gouvernent, est un lien assez puissant pour grouper ensemble tous ceux qui habitent la Puissance du Canada et leur permettre de travailler, dans une rivalité légitime, à la grandeur du pays et au développement de toutes ses forces vitales.

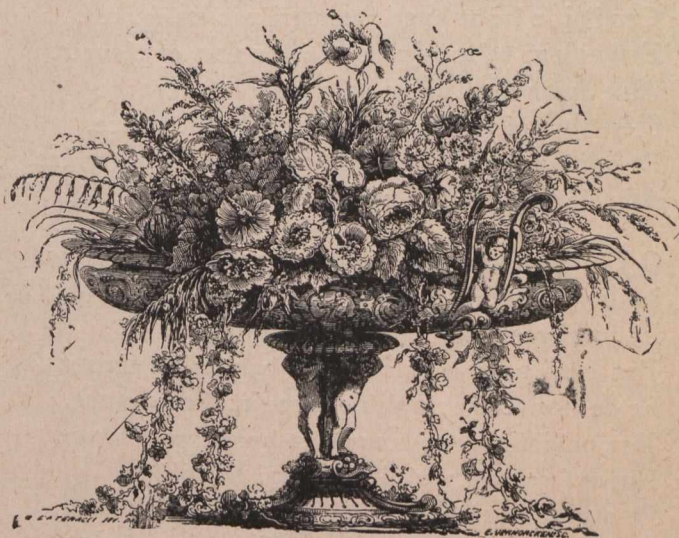
Un jour, le roi Chararic, un des descendants du grand Charlemagne, éloigné du trône par un coup de main, s'attristait amèrement sur son sort. Pressant sur son cœur son fils unique, il versait des larmes abondantes, parce qu'on venait de lui enlever sa longue chevelure, en signe de déchéance; lorsque son fils lui dit: " Ne pleure pas, mon père, le feuillage a été coupé sur " un arbre trop vert, il repoussera." Ne nous attristons pas, nous non plus, par des pensées de désespérance, lorsque nous songeons à la perte des droits qui nous étaient si précieux. Nous sommes encore trop pleins de sève et de jeunesse pour qu'ils ne repoussent pas comme les cheveux du roi Chararic.



On rapporte que dans les profondeurs d'une sombre forêt de la Bretagne, se trouvait autrefois un monolithe immense que les druides entouraient de respect et de vénération. Aux heures solennelles des luttes nationales des Gaulois, nos ancêtres, les guerriers se groupaient autour de cette pierre, et à la lueur des torches en cèdre qui éclairaient cette scène émouvante, chacun d'eux étendant la main droite vers cette pierre, jurait d'être fidèle à la cause des libertés nationales jusqu'à son dernier soupir.

Nous aussi jurons tous ensemble, la main sur notre cœur, de conserver intactes et pures les nobles traditions religieuses et nationales de nos ancêtres et de demeurer ici sur les bords de la Rivière-Rouge, dignes de nos frères des bords du Saint-Laurent.

L.-A. Prud'homme.





## PRIERE AU CHRIST

---

**O** CHRIST, quand tu versais ta sueur d'agonie,  
Abreuvé d'amertume et d'angoisse infinie,  
Quand tu marchais sanglant sous le faix abhorré  
Et que nul n'était là pour murmurer " je t'aime ",  
Quand tu léguais ta mère à Jean, ton bien-aimé,  
Et que tu savourais la torture suprême  
D'être seul pour mourir, oh! n'as-tu pas pleuré?

O Christ, je me console à tes larmes divines,  
Car j'ai le front aussi meurtri par les épines,  
Et je viens m'appuyer sur ton cœur, et pleurer.  
Aux douleurs à venir tu veux me préparer.  
C'est toi qui de ma lèvre approches le calice,  
Et qui plonges mon cœur aux eaux du sacrifice,  
Afin de l'y tremper, comme on trempe l'acier.

O Christ, je te bénis! Oui, mon âme est brisée.  
Mais je sais où trouver tes larmes et ton sang,  
Et j'irai recueillir cette sainte rosée,  
J'en ferai pour mon âme un baume bienfaisant,  
Et de nouveau rempli de force et d'espérance,  
Tu convieras mon cœur à la bonne souffrance.  
Appuyé sur toi seul, j'écouterai ta voix,  
Et quand j'aurai gravi les pentes du Calvaire,  
Comme un oiseau blessé sous l'aile de sa mère,  
Je viendrai m'abriter sous les bras de ta croix,  
O Christ, en qui j'espère, ô Maître en qui je crois.

L'abbé Seveu.

## NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

---

(Suite)

---

“ Très Saint Père,

“ Le plus grand de tous les Pères après celui qui est aux cieux, nous sommes les plus petits de Vos enfants ; mais Vous êtes le Représentant de Celui qui a dit : ‘ Laissez venir à moi les petits enfants, ’ et nous venons avec confiance nous prosterner à vos pieds.

Très Saint Père, Nous, les Chefs et Guerriers de la Tribu huronne, T’apportons et Te présentons à genoux un parfum précieux, le parfum des vertus de la Révérende Mère Marie de l’Incarnation. Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs et se compose de nos sentiments de vénération et de reconnaissance. Veuille le faire monter au ciel, afin que passant par Tes mains il soit plus agréable à Dieu.

“ La Révérende Mère Marie de l’Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître et à adorer le vrai Maître de la vie. Elle a pris dans ses mains nos cœurs et les a placés devant l’Eternel comme une corbeille de fruits cueillis par elle. Par ses soins nous avons appris à être doux ; les loups et les ours lui ont lèché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance.... De sa main elle a marqué nos cœurs du signe de la Foi, et la Foi est restée gravée dans nos cœurs.

.....

“ Désormais, l'ours, le loup, le chevreuil, le castor et la tortue<sup>(1)</sup> resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire, et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du Grand Maître de la Vie. Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la Vraie Lumière qui a lui sur nous; notre nation, grande alors, menace même de disparaître.

“ Très Saint Père,

“ Nous Te prions de recueillir, avec le dernier vœu et le dernier souffle de la Tribu Huronne, le témoignage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. Les os de nos pères tressailleront dans la tombe si Ta Voix proclame le bonheur éternel de notre Mère à qui nous devons la Foi en Jésus-Christ. Elle a trouvé parmi nos femmes, des vierges dignes du Sanctuaire; parmi nos guerriers, des missionnaires et des martyrs, qui lui tresseront une couronne au ciel. Il ne nous reste plus, à nous, qu'une dernière goutte de sang huron, mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de bon cœur.”

Cette lettre était revêtue de la signature de François-Xavier Tahourenché (Point du Jour), et de quinze autres chefs et guerriers de la tribu.

Ce vœu solennel et sincère, les Hurons de Lorette tenaient à l'exprimer. Deux siècles et plus de dévouement et de charité au service de leurs âmes, voilà le titre vénérable qui consacrait le souvenir de leurs bienfaiteurs spirituels, et leur imposait à eux le devoir de la reconnaissance. La foi qu'ils avaient héritée de leurs ancêtres, ils la devaient aux sages et vertueuses leçons de Marie de l'Incarnation, comme au sang généreux de Brébeuf et de

(1) Noms des cinq familles de la tribu.

ses compagnons de martyre, comme au zèle apostolique du vénérable François de Laval. Au moment où l'Eglise, saintement fière de la gloire de ses enfants, demande aux annales de la Nouvelle-France les noms de ceux qui sont dignes de briller au livre d'or de la sainteté, n'est-il pas juste que ceux qui ont eu les prémices de tant d'héroïques vertus, élèvent la voix pour demander la glorification de ceux qui les ont gagnés à Jésus-Christ, que les fils de cette église naissante, comme celle de la "femme forte," se lèvent et la proclament bienheureuse ?

Ce tribut de vénération et de reconnaissance, ils s'en acquittèrent deux fois encore, dans des circonstances aussi mémorables que touchantes et solennelles.

Quand, le 23 mai 1878, on transporta, par la ville de Québec, les restes de l'évêque apôtre, du vénérable François de Laval, pour les déposer définitivement dans la chapelle de son Séminaire, les Hurons figurèrent en costume national, dans ce cortège qui ressemblait plutôt à une marche triomphale qu'à une procession funèbre.

Quelques jours auparavant, ils avaient envoyé une couronne de *ouampum* surmontée d'une antique croix d'argent qui remonte aux origines de la colonie. C'était leur offrande à la mémoire de Ari8a8aki, "l'homme de la grande affaire," comme leurs ancêtres avaient appelé le "chef de la prière" quand il les visita pour la première fois. Aux couleurs blanche et violette (nuances naturelles de la porcelaine sauvage et seules permises par la liturgie funèbre), ils avaient ajouté à titre de privilège quelques feuilles vertes, pour symboliser l'espérance de la béatification prochaine du grand évêque.

Quelques années plus tard, une pompe analogue signalait la translation des restes des Pères Jésuites du Péron et de Quen, dont le premier fut missionnaire au pays des Hurons durant vingt-sept ans, et du frère coadjuteur Liégeois.

Ces ossements, trouvés dans la crypte de la chapelle du collège des Jésuites lors de la démolition à jamais regrettable de ce monument historique, et mystérieusement dérobés à la vénération publique, furent placés à la chapelle des Ursulines et honorés d'un monument dû à la libéralité du gouvernement provincial.

Les guerriers hurons figurèrent dans cette solennelle procession, pour rendre un dernier hommage à la mémoire des vaillants missionnaires qui avaient tout quitté pour les conquérir à Jésus, et auraient volontiers sacrifié leur vie pour assurer à leurs ouailles la vie éternelle.

\* \* \*

La visite de Son Excellence Mgr Falconio, le premier délégué apostolique qui ait mis le pied dans la bourgade huronne, termine heureusement l'histoire de la chapelle de Lorette au XIXe siècle.

C'était le 28 juillet 1900.

Toute la tribu avait revêtu son costume de gala. Les maisons de la paroisse canadienne-française et du village indien étaient pavoisées d'oriflammes aux couleurs variées. Les cloches sonnaient à toute volée et le canon tonnait, quand l'équipage passa au milieu de la foule agenouillée pour recevoir la bénédiction du représentant du Pape.

Un des chefs de la tribu lut en huron et en français la harangue suivante :

“ Père, Evêque, et tous les Prêtres, nous vous saluons. Le jour est grand, le jour est beau ; car c'est Dieu qui l'a fait ce jour, dans lequel les chefs hurons, les femmes et tous les enfants saluent le grand homme envoyé par Léon XIII.

“ Nos cœurs sont réjouis.

“ Le vent est embaumé sur ton passage et ton ange gardien compte tous les pas que tu fais, puisque tu viens faire mieux prier Dieu dans la chapelle de Marie.

“ Nous pleurons sur le sort de Léon XIII, notre père dans la foi, et nous le prions de lui accorder de meilleurs jours.

“ Agenouillés devant toi, nous demandons ta bénédiction pour les Hurons.”

Son Excellence répondit en quelques mots à cette naïve adresse, puis reçut les cadeaux de fabrication indigène, que chacun, même les petits enfants, voulut lui offrir. La bénédiction du Très Saint Sacrement, pendant laquelle le chœur de la chapelle chanta de pieux cantiques en langue huronne, termina cette visite mémorable dans les fastes de la Jeune-Lorette.

---

## CHAPITRE ONZIÈME

### HABITATIONS, COSTUMES, USAGES TRADITIONNELS ET INDUSTRIES DES HURONS DE LORETTE.

Lorette est sise au portique des Laurentides. De ses hauteurs verdoyantes le regard embrasse un vaste panorama dont la crête des monts Alleghanies trace la limite extrême.

“ Le coup-d’œil est magnifique, dit un pèlerin ; de chaque côté, à perte de vue, ondulent les vertes Laurentides ; et là-bas, sur l’autre versant de la vallée du Saint-Charles, où dorment tant de souvenirs, apparaît un nid de pierre : c’est Québec. Le soir, le spectacle devient féérique. Le soleil traîne sur les murailles grises ses lueurs mourantes et teint de pourpre les coupoles et les flèches. Les derniers rayons se noient dans les flots du port. Alors tout revêt un ton uniforme ; les lignes, les couleurs s’effacent. Puis, tandis que la nuit descend sur les choses et les enveloppe, la ville au loin s’illumine. C’est merveille de voir, dans

l'ombre, s'allumer ses mille feux. Partout, sur le vieux promontoire, naissent des clartés presque blanches qui vont rejoindre au bas de l'horizon les premières étoiles." (1)

Le site enchanteur de la Jeune-Lorette, sa proximité de la ville, un service de chemin de fer à la commodité des hommes de bureau, en font aujourd'hui un lieu de villégiature désirable pour ceux qui, avec raison, tiennent à continuer, durant les vacances, la vie de famille.

Au temps des omnibus, on n'y allait guère que pour y passer l'été. C'était le privilège de quelques rares familles avides de tranquillité champêtre. Mais, en revanche, de temps immémorial, Lorette a été le rendez-vous des touristes, militaires ou civils, qui débarquaient à Québec. Le voyageur anglais surtout aurait cru manquer gravement à la tradition s'il n'avait pu raconter aux siens ou noter sur un calepin une visite aux aborigènes du Canada. C'était, au reste, une curiosité bien légitime qui poussait l'étranger à voir les descendants de ceux qui avaient été les maîtres du pays, dont le nom et les exploits avaient dès l'enfance peuplé son imagination de scènes fantastiques et invraisemblables. Ses illusions se dissipaient promptement en face de la réalité, et les *peaux-rouges* de Gustave Aymard et de Fenimore Cooper perdaient à l'instant leur allure farouche et sanguinaire.

L'histoire nous a conservé le récit d'un pèlerinage au sanctuaire de la Madone (2). Après la mort du P. Chaumont et la dernière transmigration des Hurons, le mouvement des pèlerins semble avoir continué, pour s'affaiblir graduellement jusqu'à la mort du dernier missionnaire jésuite. Quelques-uns des visiteurs qui s'y rendaient y étaient attirés par la seule curiosité ou par le désir de s'instruire.

(1) Le R. P. A.-H. Beaudet, dans *Le Rosaire*, livraison d'octobre 1897, p. 275.

(2) Voir plus loin la narration de ce pèlerinage.



C'est dans ce dernier but que le naturaliste suédois, Pierre Kalm, visita Lorette en 1749. Il y fut conduit par un guide que lui procura le gouverneur-général, le marquis de la Gallissonière. Arrivé à Lorette dans la soirée du 12 août, il alla passer la nuit chez les jésuites. Après avoir employé la journée suivante à explorer les environs et à herboriser, il y revint le 14 du même mois.

Le récit de Kalm est d'une exactitude quasi photographique. Son œil observateur lui tenait lieu de kodak. La description suivante des habitations et du costume des lorettains est donc aussi fidèle que possible.

D'après Kalm, "quand le P. Richer, leur missionnaire à cette époque, y vint pour la première fois (en 1715) ils (les Hurons) vivaient dans des cabanes (*wigwams*) faites sur le modèle de celles des Lapons. Depuis, ils se sont bâti des habitations à la mode française. Chaque maison est divisée en deux parties, dont l'une est la chambre à coucher, et l'autre, la cuisine, qui contient un petit four en pierre, recouvert à son sommet d'une plaque de fer. Les lits sont rangés contre le mur et dépourvus de draps et de couvre-pieds : l'Indien, lorsqu'il se couche, s'enroule dans la même couverture qu'il a portée toute la journée." <sup>(1)</sup>

Sauf la substitution de poêles aux fours primitifs, et l'addition de quelques modestes meubles, l'intérieur des maisons d'aujourd'hui ne contraste guère avec la description du savant suédois. Quant à l'extérieur, c'est toujours le même tohu-bohu de maisonnettes en bois disposées sans régularité et séparées par des sentiers que le cordeau n'a jamais alignés. On remarque pourtant quelques maisons construites et aménagées avec un goût et un confort qui accusent une civilisation avancée.

Le costume des lorettains est décrit en détail par le

(1) KALM, *Voyage dans l'Amérique du Nord*, p. 123.

même narrateur. Après avoir dit que “ les hommes aiment à porter des gilets ou vestes comme les Français,” et que “ les femmes restent fidèles au costume indien,” il trace le portrait suivant. L'occasion était favorable, car les Hurons avaient revêtu leur toilette de gala pour la réception que le nouveau gouverneur-général, le marquis de la Jonquière, arrivé six jours auparavant (le 15 août 1749) donnait aux représentants des trois nations indiennes du pays : les Hurons, les Micmacs et les Agniers.

“ Les Hurons, dit Kalm, appartenaient au groupe d'Indiens établis à Lorette et convertis à la religion chrétienne. Ils sont grands, robustes, bien faits et de couleur cuivrée. Leur chevelure noire et courte est rasée sur le front d'une oreille à l'autre. Ils n'ont ni chapeaux ni casquettes, mais plusieurs portent des pendants d'oreilles. Les uns ont toute la figure, et même jusqu'aux cheveux peints de vermillon ; mais d'autres se sont contentés de quelques bariolages sur le front et près des oreilles. Le rouge est évidemment leur couleur préférée. J'en ai vu cependant qui avaient toute la face barbouillée de noir. <sup>(1)</sup>

“ Leur habillement se compose d'une chemise blanche ou en toile à carreaux et d'un morceau de gros drap à longs poils, de couleur bleue ou blanche, garni en bas d'une bordure bleue ou rouge. Ils portent cette couverture sur leurs épaules ou enroulée autour de la taille.

“ Leur cou est orné d'un collier de *ouampums* violets alternant avec de petits *ouampums* bleus. Ces grains de nacre, menus et ressemblant à des perles oblongues, sont faits de l'écaille d'une espèce de bivalve que les Anglais appellent *clams*. Au bout du collier de *ouampums* beau-

(1) Le lecteur se rappelle que pour réagir contre la pratique de se *mattachier* (tatouer) la figure, pratique si chère aux sauvages, le P. Chaumonot avait demandé que la madone de Lorette fut toute blanche, au lieu d'être noire comme l'original. Faut-il conclure du récit de Kalm que son but avait été manqué, ou que la peinture était tolérée seulement dans les grandes cérémonies ?

coup d'Indiens portent, pendue sur la poitrine, une grosse pièce de monnaie française marquée à l'effigie du roi, ou une grande écaille d'une belle couleur blanche qu'ils estiment à un haut prix, et qui, en effet, a une valeur considérable. Enfin, d'autres n'ont aucun ornement autour du cou ; ils vont toujours la poitrine découverte, sur laquelle se balance leur sac à tabac fait de peau de bête sauvage, le poil tourné en dehors. Leur chaussures de cuir ont une grande ressemblance avec les souliers sans talon des femmes de la Finlande. Ils s'enveloppent les jambes de drap bleu, qui leur tiennent lieu de bas." (1)

Aujourd'hui les hommes s'habillent à l'européenne, sauf les jours de gala, où leur costume diffère du précédent dans les détails suivants. Ils portent sur la tête un bonnet brodé avec des poils de porc épic aux couleurs et aux dessins variés, et surmonté d'une touffe ou d'une couronne de plumes blanches. La couverture de drap est remplacée, soit par une tunique en indienne, ou un capot de drap bleu resserrée à la taille par une ceinture fléchée. Leurs bras sont resserrés par des bracelets en argent, et à leur cou pend souvent une grande médaille du même métal, portant l'effigie du souverain régnant, marque distinctive des chefs de la tribu.

Kalm n'a pas décrit le costume des femmes, tout en rappelant qu'elles se montraient, sur ce point, plus fidèles à la tradition et moins esclaves des caprices de la mode que leurs maris et leurs frères.

Il faudrait se reporter à plus d'un demi-siècle en arrière pour trouver toutes les matrones de la tribu revêtues du costume national. Aujourd'hui, à peine une ou

(1) KALM, ouvrage cité, p. 135. Le narrateur se trompe en donnant le nom de *moccasins* à l'enveloppe des jambes, appelée par les sauvages *mitasses*. Le premier nom convient plutôt aux chaussures de cuir d'orignal ou de caribou, connues vulgairement sous le nom de *souliers mous*, et dont la *botte sauvage* du paysan canadien semble être une imitation, au moins quant à la partie qui chausse le pied.

deux, les plus anciennes de la bourgade, l'ont-elles conservé. La nature et la couleur des étoffes sont les mêmes que celles des hommes ; le capot est remplacé par un *machicoté* ou cotteron, et une jupe en drap bleu descendant un peu plus bas que le genou et garnie d'une bordure de soie jaune ou rouge. Les mitasses et les mocassins composent la chaussure. Mêmes ornements d'argent aux bras et sur la poitrine ; une grande couverture bleue sert à envelopper et protéger la tête et les épaules.

Il va sans dire que l'usage de la peinture pour le tatouage, usage barbare et réservé aux hommes seuls, a complètement disparu.

Le sauvage, naturellement vaniteux, aime à se parer de ses plus beaux atours. Les couleurs ne sont jamais trop vives pour satisfaire son goût. Les occasions ne manquaient pas jadis d'étaler son brillant costume. Réceptions d'ambassadeurs d'autres tribus ou de personnages de la race blanche, nomination de chefs officiels ou honoraires, tout lui servait d'occasion pour de solennelles réjouissances et des ripailles gargantuesques dont les largesses du héros de la fête faisaient les frais. Le sauvage qui, en fait d'abstinence et de privation, fait souvent de nécessité vertu, entend bien qu'on ne se montre pas chiche envers lui. Son imprévoyance et son insouciance n'en fournissent que trop souvent l'occasion.

Tour à tour Lorette a reçu la visite de tous les gouverneurs, tant français qu'anglais, qui se sont succédé au Château Saint-Louis depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle, date de la fondation de la bourgade. Les intendants, les officiers militaires, les touristes de marque ont tenu à voir chez eux les représentants de la grande nation huronne.

L'histoire n'a gardé le souvenir que d'une seule de ces réceptions sous la domination française. Elle eut lieu à l'occasion du pèlerinage du Père Charlevoix, en compagnie de l'Intendant et de Mme Bégon, en février 1721.

Après avoir constaté que, malgré le site sauvage de la mission, le concours des fidèles au sanctuaire est fort grand, et qu'on est saisi parfois d'une " sainte horreur " en y pénétrant, l'historien fait l'éloge de la ferveur des Lorettains. " Rien n'est plus touchant, dit-il, que de les entendre chanter à deux chœurs, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, les prières de l'Eglise, et des cantiques en leur langue."

" Monsieur et Madame Bégon, continue le Père Charlevoix, étaient de notre pèlerinage, et furent reçus, de ces bons néophytes, comme le devaient être des personnes de ce rang, et qui ne les laissent jamais manquer du nécessaire. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, et les acclamations de la multitude, on commença par les exercices de piété, où l'on s'édifia mutuellement. Ils furent suivis d'un festin général, dont Madame Bégon fit les frais et reçut tous les honneurs. Les hommes, suivant l'usage, mangèrent dans une maison, et les femmes avec les petits enfants, dans une autre. Je dis maison, et non point cabane, car les Sauvages se sont depuis peu logés à la française.

" Les femmes dans ces rencontres sont accoutumées de témoigner leur gratitude que par le silence et leur modestie ; mais parceque c'était la première Dame <sup>(1)</sup> qui fût alors dans la colonie qui régalaient tout le village, on accorda aux Huronnes un Orateur, par l'organe duquel elles déployèrent à leur illustre bienfaitrice tous les sentiments de leur cœur. Pour les hommes, après que le Chef eut harangué l'Intendant, ils dansèrent et chantèrent tant que l'on voulut."

Après une appréciation fort peu flatteuse de la musique huronne, l'historien achève ainsi sa relation :

" Dans ces rencontres, la harangue est ce qui vaut le

(1) La marquise de Vaudreuil, femme du premier gouverneur de ce nom.

mieux : on y explique en peu de mots, et presque toujours d'une manière ingénieuse, le sujet de la fête, à laquelle on ne manque jamais de donner des motifs relevés. Les louanges de celui qui en fait les frais ne sont pas oubliées, et l'on profite quelquefois de l'occasion des personnes qui sont présentes, quand on parle surtout devant le Gouverneur-Général ou l'Intendant, pour demander leur grâce ou pour faire quelque représentation. L'orateur des Huronnes nous dit ce jour-là des choses si spirituelles qu'on soupçonna l'interprète, qui était le missionnaire même, <sup>(1)</sup> de lui avoir prêté son esprit et sa politesse avec sa voix ; mais il protesta qu'il n'avait rien ajouté du sien, et on le crut, parce qu'il est connu pour un des hommes du monde le plus franc et le plus vrai." <sup>(2)</sup>

Sous la domination anglaise, il n'y eut plus de pèlerinages à Lorette, mais grand nombre de visiteurs distingués s'y rendirent en touristes. On y donna aussi des réceptions solennelles aux deux premiers lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, sir N. F. Belleau et l'hon R. E. Caron.

Pour faire acte d'hommage au gouverneur-général, une députation de chefs et de guerriers de la tribu se rendait à Québec et le Grand Chef haranguait le représentant de Sa Majesté.

Lord Elgin, le premier de l'an 1852, et Lord Dufferin, le 6 octobre 1873, furent l'objet de pareilles démonstrations de loyauté. Il convenait que ces deux hommes d'Etat, si illustres et en même temps si sympathiques au Canada Français, entendissent de la bouche des enfants de la forêt l'écho de leur juste popularité.

Le journal du grand chef F. X. Tahourenché nous a conservé le texte de la harangue qu'il composa probable-

(1) Le P. Daniel Richer.

(2) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III, p. 84.

ment lui-même pour saluer le premier de ces deux personnages.

“ Ononthio, Grand Maître.

“ Mon Père, les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants de notre tribu vous saluent et vous souhaitent une bonne et heureuse année, accompagnée de bien d'autres, et une bonne santé, (ainsi qu'à votre famille). Aussi, ils saluent en même temps, en votre personne, leur grand-mère <sup>(1)</sup> qui est de l'autre bord du grand lac, et lui font les mêmes souhaits qu'ils vous ont faits.

“ Mon Père, les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants vous demandent de les avoir toujours sous vos ailes, de penser à eux de temps en temps, et d'en prendre soin. Vous êtes leur Père, et ils sont vos enfants, eux qui ont été, qui sont, et qui seront toujours (nous l'espérons) prêts, aussitôt que vous secouerez les ailes, à se montrer, à prendre vos intérêts et votre défense, en tout temps et en tous lieux.

“ Mon Père, on dit que vous êtes comme un oiseau : vous changez de place de temps en temps, et cela, (nous le pensons) pour l'intérêt de vos enfants. Chacun vous a, à son tour, près de lui pour vous demander ce dont il a besoin.

“ Mon Père, nous prierons le Maître de la vie de vous conserver longtemps pour le bonheur de votre famille et de tous vos autres enfants. To Ahia8enk. Ainsi-soit-il.”

Le roi d'Angleterre actuellement régnant, Edouard VII alors Prince de Galles, à l'occasion de son passage à Québec, en 1860, entendit une courte harangue en huron et en français, que lui présentèrent le grand chef Simon Romain Tsa8enhohi et le second chef F.-X. Tahourenché, seuls admis auprès de Son Altesse Royale. La sévérité du duc

(1) La reine d'Angleterre.

de Newcastle, qui accompagnait le prince en qualité de mentor, s'opposa à l'entrée des autres chefs. <sup>(1)</sup>

Voici la version française de l'adresse au Prince de Galles :

“ Grand Prince,

“ Les descendants de la tribu des Hurons souhaitent la bienvenue au Fils aîné de leur auguste Mère. Quoiqu'ils n'habitent plus les forêts, ils sont restés fidèles à leurs anciennes traditions. Il y a heureusement bien longtemps que la hache de guerre a été enterrée ; mais si les intrigues des ennemis de la Couronne que vous devez ceindre un jour le rendaient nécessaire, vos guerriers sont encore prêts à lever le *tomahawk* <sup>(2)</sup>, et à voler à son secours.

“ Puisse le Grand Esprit vous conduire en sûreté à travers les dangers du Grand Lac que vous avez traversé pour venir visiter vos enfants futurs.” <sup>(3)</sup>

Quelques princes du sang de la vieille France vinrent aussi voir chez eux les descendants d'une race qui avait combattu pour le drapeau fleurdelysé. Le prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, les visita en voyageur *incognito*, et plus tard, le comte de Paris reçut à Québec une délégation des Hurons de Lorette, en costume de guerre. Cette réception a été décrite dans une relation pleine d'intérêt de la visite du royal touriste. <sup>(4)</sup> L'auteur, appré-

(1) Une vieille huronne, la doyenne de la tribu, apprenant que le Prince de Galles allait visiter Québec, s'écria : “ Le Prince de Galles ! oh, je le connais bien, j'ai dansé avec lui.” Son partenaire de la fin du 18e siècle avait été, soit le prince William-Henry, duc de Clarence, troisième fils de George III, qui vint au Canada en 1787, ou Édouard, duc de Kent, quatrième fils du même roi, père de la reine Victoria, et grand-père du roi actuel, qui séjourna dans le pays de 1791 à 1794.

(2) Hache de guerre.

(3) Cette adresse fut composée par feu W. B. Lindsay, avocat, alors sous-greffier de l'Assemblée Législative du Canada Uni.

(4) ERNEST GAGNON, *Le comte de Paris à Québec*, chez Darveau, Québec, 1891.



ciant ailleurs le style de la harangue des Hurons, s'exprime comme suit :

“ Le fils du chef appelé “ Point du Jour ” se nomme Paul Picard, et il est notaire,—ce qui ne l'empêche pas de signer quelquefois ‘ Paul Tsasenhohi, guerrier.’ C'est un littérateur du cru, d'un talent réel et original. La comtesse de Paris ayant envoyé à sa fille *Okouésenne*, par l'intermédiaire de M. Frémont, alors maire de Québec, un riche bracelet d'or avec fleur-de-lis en diamants, le guerrier-notaire reçut le maire dans sa maison (le 24 février 1891) et lui fit son remerciement en ces termes :

“ Mon Frère,

“ Au nom de Clémentine Oksesen (la perdrix), permets-moi de te remercier pour la bonté que Tu as eue en venant lui apporter le beau présent de la Femme d'Ononthio.

“ Dis à la Reine de France que si je ne puis trouver de mots assez éloquents pour L'en remercier dignement, qu'Elle ne croie pas que c'est la faute de mon cœur, mais peut-être bien celle de mon esprit.

“ Dis-lui que la France a toujours brillé aux yeux des Hurons, mes ancêtres, par la croix que les bons Pères Jésuites portent à leur ceinturon, et qu'elle brille aujourd'hui d'un nouvel éclat au village de Lorette par le scintillement du beau lys envoyé à Oksesen.

“ Dis à Ononthio que son portrait sera conservé précieusement au village avec les souvenirs donnés par Ses Pères.

“ Dis encore à Sa Femme que Oksesen priera le Grand-Esprit pour qu'Il éloigne d'Elle les ouragans aux ailes de feu ; pour que les eaux tumultueuses abaissent leurs têtes et s'adoucissent, afin qu'elles forment une grande nappe d'eau bien unie, et que l'on entende la Reine chanter doucement dans son pays les belles chansons de la vieille France.”

“ Ainsi s’exprimait M. Paul Picard le 24 février 1891. Il ne faut pas que les républicains s’offusquent de ce langage ; si Tsa8enhohi se trouvait en présence du président de la république française, il lui débiterait ses plus belles métaphores et lui donnerait de l’Ononthio à pleines périodes. Le fin Huron a cependant une notion très exacte des choses, et, dans la circonstance que je viens de rappeler, il se rendait parfaitement compte des anachronismes de son langage.”

\*

La nomination d’un chef était toujours accompagnée de cérémonies imposantes. Depuis le commencement du 19<sup>e</sup> siècle, l’usage s’est introduit de décerner le titre honorifique de chef, avec un nom huron approprié, aux bienfaiteurs de la nation, ou à des personnages de marque qui honorent la bourgade d’une visite spéciale.

Le premier chef honoraire que mentionne l’histoire fut Robert Symes <sup>(1)</sup>. La réception eut lieu le 21 février 1838. L’élu reçut le nom de *Hosa8athi*, qui signifie “ il a défendu son pays.” Il veut aussi dire “ pacificateur,” celui à qui la tribu a recours pour régler ses différends. Ce nom lui fut décerné en souvenir des nombreux bienfaits que la nation reçut de lui et de son aimable épouse durant les ravages du choléra en 1834, et comme marque de reconnaissance pour les services précieux rendus à son pays en sa qualité de magistrat dans le district de Québec.

Le héros de cette fête, outre de nombreuses largesses, fit faire par un peintre anglais, Henry D. Thielcke, un tableau commémoratif de cette solennité. Comme ce tableau représente un groupe caractéristique de la nation huronne, avec l’élite de ses chefs et guerriers à cette

(1) La fille unique de M. Symes est devenue par son mariage, la Marquise de Bassano.

époque, on trouvera au chapitre suivant les noms des personnages qui y figurent. Le nouveau chef blanc fit faire une reproduction en gravure coloriée du tableau, et chacun des intéressés en reçut un exemplaire.

Le 30 août 1879, un illustre enfant de la paroisse de Saint-Ambroise dont la jeunesse s'était écoulée dans le voisinage et la camaraderie des Lorettains, Monseigneur Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, était, à son tour, l'objet d'une démonstration analogue. L'allocution qu'il fit en cette circonstance retrace le cérémonial antique en usage dans les solennités de ce genre et rappelle les paroles qu'on y adressait. Le lecteur la lira avec intérêt.

“ Chez la nation huronne, l'amie et la fidèle alliée de nos ancêtres, dans la paix et dans la guerre, c'était la coutume, lorsqu'il s'agissait de créer un capitaine et de lui donner un nom illustré par de nobles actions, de donner avis aux nations amies, de se trouver, si elles l'avaient pour agréable, au lieu où se devait faire cette imposante cérémonie.

“ Pendant que le festin se préparait, deux capitaines allaient chercher l'élu dans sa cabane et s'entretenaient quelques instants avec lui. Ils passaient à son cou un grand collier de porcelaine, le revêtaient d'un riche et brillant manteau, ornaient sa tête de plumes de différentes couleurs, lui mettaient en main un beau calumet et du pétun pour en user.

“ Dès qu'il paraissait dans l'assemblée, un hérault déclarait le sujet de la cérémonie : ‘ Que tout le monde demeure en paix, ouvrez vos oreilles et fermez vos bouches ; ce que je vais dire est d'importance. Il s'agit d'élire, ou de faire revivre un grand capitaine. ’ Puis, il le nommait, il rapportait ses nobles actions, le genre de sa mort, et disait à tous ceux de sa nation de le regarder comme un vrai capitaine de leur nation, de l'écouter, de l'honorer, et de lui obéir.

“ Vous venez de faire revivre cette antique coutume de vos ancêtres. L'élus remerciait la tribu de l'honneur qui lui était conféré. Pour faire mon remerciement, j'emprunterai les belles paroles que l'histoire a conservées, et je vous dirai : ‘ Chefs et capitaines de la nation huronne, guerriers intrépides et chrétiens, je ne suis pas digne de l'honneur que vous me faites aujourd'hui ; je ne méritais pas un nom si glorieux (le nom d'un homme qui ne devait pas mourir. d'un homme que vous aimiez tant, que vous entouriez d'un si grand respect). ’ <sup>(1)</sup>

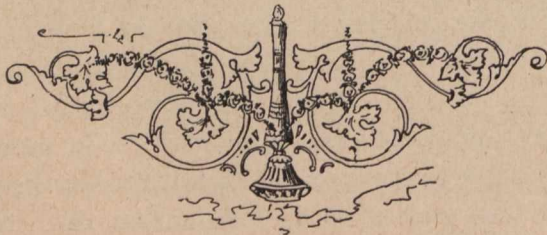
“ Celui que vous avez choisi pour capitaine doit avoir deux qualités qui me manquent ; il doit être généreux, tout plein d'esprit et de conduite. Vous me donnerez cette seconde qualité par vos bons conseils, et je m'efforcerai de trouver la première par mon industrie.

“ Si Celui qui a tout fait me donne quelque chose, je vous assure qu'il sera plus à vous qu'à moi. Tant que je vivrai je vous assisterai et vous aiderai de tout mon pouvoir.”

(1) Ari8a8ahi, “ l'homme de la grande affaire”, nom que donnaient les Hurons à Mgr de Laval.

E. St-G. Lindsay, *Trze.*

(A suivre)



## LES EMPLOYÉS CIVILS SOUS LES PHARAONS

---

Les employés civils ! Le mot seul éveille, j'en suis sûr, l'intérêt et la sympathie du lecteur.

Y a-t-il, en effet, dans la société, une classe de gens plus aimables, plus utiles que les serviteurs de l'État ? Peut-on même concevoir un pays bien administré et prospère sans le précieux concours d'employés publics ? Non. Ils méritent donc toute la bienveillance, je devrais dire la sollicitude et des gouvernants et des gouvernés.

En lisant l'histoire de l'Égypte d'après les documents originaux découverts durant notre siècle, on est tout étonné de constater que les choses relatives au fonctionnarisme se passaient, dès les premiers temps de l'empire, à peu près comme de nos jours ; la ressemblance est telle que l'on est tout naturellement amené à songer à ce vieux dicton, devenu lieu commun à force d'être répété : qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. — La raison d'un fait si singulier est que la nature humaine, voyez-vous, n'étant point susceptible de changer avec le temps, les hommes ont toujours été mus et ne cesseront de l'être par les mêmes motifs d'intérêt.

D'abord, la carrière administrative était déjà tellement encombrée, que ce n'était qu'après bien des démarches et de protection que l'aspirant parvenait à se faire caser dans les bureaux du gouvernement. Hormis de faire des rêves extraordinaires comme Joseph, le mérite seul était une pauvre recommandation pour parvenir. C'est exactement comme à notre époque, à l'exception toutefois de nos rêves, qui sont devenus de la dernière banalité.

Puis, il fallait être muni d'un certificat d'aptitude pour ob-

tenir un emploi, quelque modeste qu'il fût. Tout candidat aux examens devait faire preuve d'une certaine instruction littéraire. Les subissait-il heureusement, il recevait le titre de scribe, qui pouvait le conduire à tout. De fait, les scribes formaient une immense corporation qui, seule, fournissait à l'État tous les employés dont celui-ci avait besoin. "La corporation des scribes, dit Lenormant, était comme un vaste mandarinat, pareil à celui de la Chine, où l'on s'élevait par une succession d'examens, depuis le poste d'employé le plus infime jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État."

La fonction de scribe était donc très prisée. Témoin, la lettre suivante d'Amon-em-Apt, chef des archivistes du trésor, à son élève Pen-ta-our :

"Quand cette lettre t'aura été apportée, que ton cœur n'aille plus voltigeant comme la feuille au vent; que ton cœur ne néglige plus ce qu'il est ou qu'un homme fasse; que ton cœur ne poursuive plus les plaisirs et l'oisiveté.

"Il ne brille pas, celui qui fait les travaux manuels d'un journalier; il n'inspire pas le respect. Faisant des travaux manuels, il est le serviteur des magistrats établis au-dessus de lui; faisant des travaux manuels, il ne peut pas manifester sa valeur. Ses travaux sont désagréables; il n'a pas de serviteur qui lui apporte son eau, pas de servante qui lui apporte son pain. Les autres se reposent à leur bon plaisir; car leurs serviteurs les aident.

"L'homme qui n'a point de cœur s'occupe aux travaux manuels et y fatigue ses yeux: mais celui qui comprend les mérites des lettres et s'y est exercé, prime tous les puissants, tous les courtisans du palais. Sache-le bien."

Les principaux services de l'administration étaient ceux des travaux publics, de la guerre et de l'intendance des revenus de l'État. Ceux-ci se percevaient en nature, l'argent monnayé étant alors inconnu. Cadastres, registres, comptes publics, rapports de police, correspondances, tout était tenu d'une manière aussi parfaite que le travail accompli par les fonctionnaires de nos gouvernements modernes.

Mais voici un fait qui ne doit pas se voir parmi nous : celui d'un scribe ou employé public qui se plaint de n'avoir rien à faire. Il décrit comme suit la manière dont il s'efforce de tuer le temps :

“ Je demeure oisif dans la ville de Qenqen-tooui, sans y avoir rien à faire. Car je n'ai point d'hommes pour mouler la brique, pas de paille sur le chantier pour y mêler, pas d'ânes pour la transporter. Je passe mon temps à contempler le ciel ; je chasse, mon œil fouille les chemins. Je me couche sous des dattiers qui n'ont pas de fruits, parce que les oiseaux les mangent. Mes jambes s'étirent, elles entraînent mes membres ; je marche comme un homme vigoureux de ses os, je parcours les plaines à pied. Si parfois on ouvre des bouteilles de bière de Qadi, tous les gens sortent pour se régaler dehors.

“ Il y a deux cents dogues et trois cents chiens-renards, en tout cinq cents, qui sont chaque jour dans les environs de ma maison, toutes les fois que je sors de faire ma sieste ; et ils font le sabbat quand on ouvre les paniers de provisions. Un petit chien qui n'est pas à moi, mais à Ta-her-hou, le scribe royal qui demeure dans la même maison que moi, m'accompagne dès que je sors, courant devant moi sur la route ; il aboie et j'accours pour donner du fouet et du bâton aux bêtes. Un chien rouge à longue queue se promène la nuit dans les écuries des bœufs. Son poitrail est aussi large que sa croupe ; sa face est terrible. L'ardeur de sa course ne se peut dépeindre.

“ Il y a un scribe comptable qui demeure avec moi. Tous les muscles de sa face sont agités d'un tic ; l'ophtalmie s'est mise dans son œil ; les vers rongent ses dents.”

Comme c'est curieux de pouvoir relire, après quatre mille ans et plus, des détails empreints d'un si vif réalisme, à l'exception toutefois, du fait, je le répète, d'employés actuels du service civil de nos gouvernements contemporains qui n'ont rien à faire. Tous semblent, au contraire, très occupés, arrivant à leurs bureaux et les laissant aux heures fixées par les règlements.

Aussi regardent-ils comme bien légitimes les rares congés qui leur sont accordés. Toutefois, je suis porté à croire qu'ils ne mettent pas pour les obtenir, lorsqu'ils s'adressent à leurs supérieurs, la chaleur, la véhémence d'expressions de ce commis égyptien, dont un papyrus du Musée Britannique nous a conservé la demande de congé :

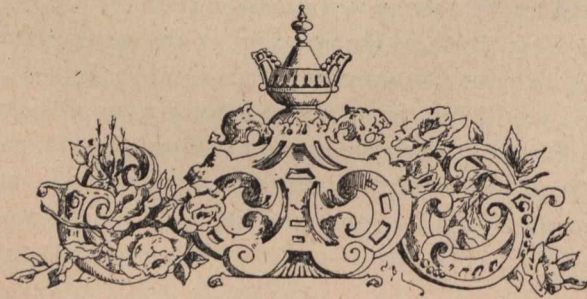
“ Mon cœur, dit-il, est sorti de ma poitrine, il voyage et ne veut plus revenir. Il voit Man-nofri (Memphis) et s'y rend. Moi, puissé-je être avec lui ! Je demeure assis à suivre mon cœur qui me dit la direction de Man-nofri ; je n'ai aucun travail en main ; mon cœur palpite en sa place. Plaise à Phtah me conduire à Man-nofri ! Accorde qu'on m'y voie m'y promener. J'ai du loisir : mon cœur veille ; mon cœur n'est plus dans mon sein ; une langueur saisit tous mes membres. Mon œil, mon oreille se durcit ; ma voix devient muette ; je suis tout bouleversé. Je t'en prie, porte remède à cet état (1). ”

Le document ne le dit pas, mais je n'ai aucun doute que ce commis a obtenu son congé. Même à notre époque de froid calcul, je ne connais pas, dans tous les départements du service civil, un seul chef de bureau qui aurait accueilli une semblable prière avec indifférence.

(1) Les trois citations ci-dessus sont extraites du grand ouvrage de François Le normant : “ *Histoire ancienne de l'Orient.* ”

Alph. Gagnon.

Québec, mars 1901.





## LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

---

Il faut avoir vu ces congrès à l'œuvre pour apprécier combien la vie de nos compatriotes immigrés est remplie de contrariétés, de dévouement, de sacrifice et d'abnégation.

(Hon. Hugo-A. Dubuque.)

Gustave Droz a écrit quelque part : " En vérité, c'est si bon se souvenir, qu'on voudrait quelquefois habiller l'avenir avec les habits du passé." Et nous retrouvons dans cette pensée du brillant écrivain français l'expression des sentiments qui animent aujourd'hui toutes les âmes parmi nos populations franco-américaines. En préparant notre prochaine assemblée plénière, les souvenirs heureux des premières luttes, des premières victoires, montent à l'assaut des esprits et insensiblement l'on se surprend à espérer pour les travaux futurs toutes les patriotiques et généreuses ardeurs qui ont signalé les travaux du passé. Avec Gustave Droz on voudrait habiller l'avenir avec des habits connus, aimés.

Vous le savez déjà, il y aura dans la coquette ville de Springfield, Mass., le 1er et le 2 octobre prochain, un congrès général des Franco-Américains établis dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York. Nous y voyons tous l'événement important qui signalera la dernière décade de notre séjour aux Etats-Unis, et l'enthousiasme avec lequel les nôtres se préparent à cette convention, que nous pourrions tout aussi bien appeler une gigantesque réunion de famille, indique suffisamment qu'on en comprend toute l'importance, qu'on en réalise toute la portée. Cette idée de congrès qui fut lancée, il y a un an tout au plus, par l'*Opinion Publique* de Worcester, a rencontré dès son émission, l'assentiment unanime des nôtres; plus de soixante sociétés ont déjà décidé d'y envoyer des représentants; le choix de ces derniers se fait partout avec un ensemble admirable et tout fait prévoir que leur nombre atteindra le millier le jour de l'ouverture du congrès. Ce n'est plus un projet en l'air, comme on a voulu le faire croire en certains quartiers, c'est une œuvre sérieuse, solide, la plus belle peut-être que l'élément franco-américain ait accomplie dans ce genre. Les journaux du Canada eux-mêmes se sont émus de l'entre-

prise et ont témoigné publiquement de leur admiration pour ses auteurs. Qu'ils nous permettent de leur dire, en passant, combien leur sympathie nous est précieuse, combien leur encouragement nous cause de joie. L'esprit de fraternité que nous inaugurons, il n'y a pas deux mois, lors de la célébration nationale, se manifeste sur un champ plus pratique et nous en sommes heureux.

Certes, les temps sont bien changés depuis les premières assemblées plénières des Franco-Américains; nous sommes bien loin des congrès généraux de 1865, 1866 et 1867. Mais l'utilité, l'urgence de la convention qui se prépare n'en sont que mieux établies. Plus que jamais nous sommes exposés aux atteintes du fanatisme qui est peut-être moins tapageur de nos jours, mais dont la haineuse jalousie n'a fait que grandir, en même temps que notre influence. Il y a quelque part, ameutée contre nous, une force latente qui attend le moment de s'affirmer et porter un coup formidable aux institutions, aux traditions qui nous sont chères. Il est vrai que ce moment fatal semble devenir de jour en jour plus éloigné; néanmoins, l'ennemi est là qui guette, fourbissant ses armes, dans l'espoir d'obtenir à la faveur d'une surprise ce qu'il n'ose pas demander aux hasards d'une bataille en champ clos. Nous le sentons aux tentatives faites à intervalles réguliers, sous des apparences de conciliation, pour nous attirer dans des fraternités dont les maîtres ont été, jusqu'à date récente, nos plus zélés persécuteurs. La paix actuelle dont nous jouissons ne durera qu'en autant que nous serons préparés à la défendre et à la maintenir contre tout venant.

Les congrès passés, disions-nous récemment (8 juillet) dans la *Tribune*, de Woonsocket, nous ont fait des conquêtes qu'il faut à tout prix conserver. Et, dans les circonstances, il ne faut pas oublier que ces conquêtes ne peuvent être gardées que par la force, les armes qui ont servi à les faire. Le prochain congrès de Springfield, lui-même, ne terminera probablement pas l'œuvre commencée; il ira plus loin que ses prédécesseurs et contribuera tout au plus à compléter la victoire. C'est, du reste, ce que ses organisateurs ont compris et ce qui explique le ton sage de leur manifeste. On veut faire une démonstration de puissance qui, tout en garantissant la stabilité des succès obtenus, préparera les voies à des succès nouveaux. Nous montons, et il s'agit de stimuler notre ardeur dans un moment où nous allons être tentés de rester stationnaires. A ce point

de vue, notre situation est peut-être plus risquée qu'elle n'était il y a trente ans. Dans la lutte nous avons été forts, mais aujourd'hui que le fanatisme s'est tu autour de nous, nous sommes déjà tentés de prendre pour une paix durable ce qui n'est en somme qu'un armistice. Le congrès de Springfield arrive à temps, avouons-le.

Il arrive, de plus, puissamment aguerri; il s'est donné un programme qu'il suffit de lire pour se convaincre de la sagesse qui a présidé à sa formation. Nous y trouvons réunies en faisceaux les questions qui ont toujours guidé notre marche, pénible quelquefois, glorieuse toujours, parmi les éléments qui se partagent la population essentiellement cosmopolite des Etats-Unis. Qu'on lise plutôt la première partie du manifeste lancé par les organisateurs du congrès "à tous les Canadiens-Français établis dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York. Voici :

" COMPATRIOTES, — Le projet de tenir un congrès général des Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York ayant recueilli partout de nombreuses adhésions, et ayant pour ainsi dire, la sanction de l'approbation populaire, nous avons cru qu'il était opportun d'en provoquer la prochaine réalisation. Il semble, en effet, que le moment soit venu de nous réunir dans un même esprit de patriotisme et de fraternité, et de nous concerter sur les mesures à prendre pour assurer notre avancement collectif, et pour obtenir que l'on fasse droit à toutes nos légitimes revendications.

" Nous sommes, pour notre part, fermement convaincus de l'urgente nécessité qu'il y a d'organiser un congrès qui aurait pour objet de mettre en évidence les questions les plus vitales intéressant directement notre nationalité, et d'instituer une enquête approfondie qui permettrait de définir clairement notre situation générale et nous aiderait à travailler d'une façon intelligente à la solution des problèmes qui réclament aujourd'hui toute notre attention.

" C'est pourquoi nous adressons ce manifeste à tous nos compatriotes, les convoquant en assemblée plénière à Springfield, Mass., le 1er et le 2 octobre prochain.

" Le programme du Congrès n'a pas été arrêté dans tous ses détails, mais en voici les grandes lignes :

" Le premier jour sera consacré à l'étude de notre situation économique, politique et sociale. Sous ces trois chefs viendraient les questions suivantes :

- “ 1. Nos sociétés de bienfaisance;
- “ 2. La Naturalisation;
- “ 3. L'Éducation.

“ Les débats et délibérations du second jour porteront exclusivement sur notre situation religieuse, au point de vue spécial de la desserte des paroisses catholiques composées en majorité de Canadiens-Français. Cette question se subdivisera comme suit :

- “ 1. Notre situation religieuse. Ce qu'elle est. Rapports et statistiques;
- “ 2. Ce qu'elle devrait être;
- “ 3. Mesures à prendre pour l'améliorer.”

Quel vaste programme pour une convention ou mille délégués, au bas mot, n'auront que deux jours pour discuter, étudier tant de sujets ! Pourtant les congrès de ce genre ne peuvent pas s'éterniser et il faut aller vite. Et c'est cette rapide expédition des affaires qui a nui à l'efficacité des premiers congrès. Néanmoins, comme ils se faisaient à une époque d'active revendication, leurs effets ont été quand même importants et durables. On ne pourrait peut-être pas procéder de la même manière aujourd'hui sans compromettre gravement la cause. Les chefs du congrès ont prévu cet inconvénient en établissant des règles à la discussion qui doit s'y faire. La partie oratoire consistera, en grande partie, en études soigneusement préparées sur les questions qui figurent au programme, sans compter qu'on fera, à cette même occasion, la compilation de toutes les statistiques que les représentants des sociétés ont été chargés de recueillir dans leurs localités respectives pour le bénéfice du congrès. De sorte que ce dernier n'aura qu'à sanctionner une œuvre qui s'élabore depuis plusieurs mois. C'est un gage de succès, et ceux qui ont pris l'initiative dans ce sens ont droit à toutes nos félicitations. On marchera enfin en pleine lumière.

Nous ne toucherons que d'une façon superficielle les sujets qui seront traités à Springfield, l'espace mis à notre disposition ne nous permettant pas de le faire plus au long.

Le premier jour de la convention sera consacré à “ nos sociétés de bienfaisance,” la “ naturalisation,” l'éducation,” trois questions d'intérêt vital qui ont toujours réuni les nôtres dans le même cadre d'idées et qui leur ont permis de maintenir dans leurs rangs cette cohésion admirable, source de tous les

progrès accomplis depuis cinquante ans. Les sociétés de bienfaisance franco-américaines se sont développées avec une rapidité qui tient du prodige, si l'on tient compte des obstacles qu'elles ont rencontrés, et dont le moindre n'est pas l'attitude injustifiable du Concile de Baltimore à leur égard. Enfin elles ont grandi en nombre, en importance et on s'arrête rarement à considérer les sacrifices imposés par la bataille qui a été couronnée par la plus belle des victoires. On profite des avantages acquis pour affermir le succès obtenu. C'est ce que nos sociétés ont fait. La fédération des sociétés en une seule, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, étendant sa juridiction à toutes les organisations de bienfaisance franco-américaines du pays, est en train de donner à leur œuvre un couronnement qui n'est pas indigne du rêve qui a présidé, animé toutes les luttes des nôtres depuis un demi-siècle.

L'œuvre de la naturalisation a créé notre influence politique, elle a pour beaucoup contribué à nous acquérir des sympathies. C'est elle qui a prouvé ce que nous étions, c'est elle aussi qui décidera de nos succès futurs. Et il est assez intéressant de noter que les persécutions de tout genre qui ont marqué la première époque de notre séjour aux États-Unis ont diminué en nombre et en fureur à mesure que le nombre des électeurs franco-américains a grandi. Le droit de vote a contribué pour beaucoup, croyons-nous, à améliorer notre situation tant religieuse que sociale. Et, pour ne citer qu'un exemple, c'est lui qui, en permettant l'élection de M. Dubuque, de Fall River, à la législature du Massachusetts, sauva un jour le principe de nos écoles paroissiales gravement menacé dans l'État voisin. La naturalisation avait bien sa place sur le programme du congrès.

Il en est de même pour la question de l'éducation. Seulement, nous ne sommes plus au temps où le point important était d'avoir une école paroissiale. Ah! qui pourra redire tous les sacrifices, tous les dévouements exigés par l'enseignement primaire dans les colonies franco-américaines! Mais on avait compris que sans l'école où l'on enseignerait la religion et la langue des pères, c'en était fait de la nationalité. On se mit bravement à l'œuvre et les résultats obtenus font aujourd'hui l'étonnement de ceux qui nous entourent. Nos écoles paroissiales, humbles à leur origine, se sont perfectionnées avec le temps à tel point que nous pouvons dire qu'elles ne sont pas les inférieures des institutions libres subventionnées par le gou-

vernement du pays. Le progrès nous a portés à viser plus haut. Fall River aura l'automne prochain une école franco-américaine d'enseignement supérieur. Notre système d'éducation méritait une mention spéciale, et nous sommes heureux de le rencontrer sur le programme du Congrès. Voilà pour le premier jour.

Le deuxième sera entièrement consacré à l'étude de notre situation religieuse. Ce n'est pas trop, puisque, pour nous, cette question comprend toutes les autres. Les luttes soutenues dans le passé, celles qui se font encore de nos jours pour obtenir un clergé national, en font foi. La bataille n'a pas changé d'aspect depuis les généreuses revendications de Mgr de Goësbriand pour les Canadiens du Vermont. Elle a tout simplement pris de l'extension et le problème reste le même: conserver notre nationalité, notre foi, au nom du droit et de la justice, en dépit des attaques réitérées des américanisateurs à outrance. Quelques avantages partiels remportés sur certains points de la Nouvelle-Angleterre, du New-York ou de l'Ouest, sont cependant des encouragements précieux à continuer la lutte. Mais quand verrons-nous le triomphe définitif? Qu'importe la lenteur des procédés? soyons fermes. On nous attaque du côté religieux parce qu'on sait bien y trouver le secret de cette virilité nationale dont nous sommes fiers. Nous ne pourrions être que des catholiques canadiens-français; notre nationalité doit être aussi immuable que notre foi. Suivons le conseil d'O'Connell: "Pas de révolte, mais agitons."

Comme on peut le voir, le congrès de Springfield ne fera que continuer en la perfectionnant, une œuvre qui date de 1865. Il recueille une succession. C'est un poste d'honneur qu'il n'aurait pas le droit de désertir. Le mot de Démosthène est toujours vrai, qu'il s'adresse aux individus ou à des collectivités: "Désertir le poste marqué par les aïeux est un crime qui mérite la note d'infamie." Avant l'ère des conventions nationales on n'aurait pu trouver une seule paroisse canadienne dans le New-Hampshire, le Massachusetts, le Rhode-Island ou le Connecticut. C'est à peine si nous en aurions trouvé quelques-unes dans un coin du Maine, l'Aroostook et le Madawaska, exclusivement habité par des Canadiens-Français et des Acadiens. Aujourd'hui nous en trouvons partout. Le congrès de Springfield est, on l'avouera, un heureux héritier et nous avons déjà dans la liste de ses organisateurs la garantie qu'il sera digne de son titre, digne de ceux qu'il représente.

Il serait impossible de retracer ici l'histoire de tous ces comices patriotiques où l'influence franco-américaine a pris naissance. C'est au sein de leurs délibérations que nous avons vécu notre histoire, que les ancêtres ont élaboré, dans la prière et l'harmonie des airs nationaux, l'œuvre que nous admirons aujourd'hui, dont nous recueillons les fruits et que nous sommes appelés, sinon à compléter, du moins à asseoir sur des bases plus solides. On nous a tracé toute grande la route à suivre, et nous avons sur nos devanciers l'avantage d'entrevoir les sommets à atteindre, les hauteurs sublimes que les héros des premières luttes osaient à peine rêver.

Peut-être retrouverons-nous, à Springfield, quelques-uns des anciens lutteurs, ces vaillants qui ont blanchi sous l'armure et dont l'expérience nous sera si précieuse. Mais comme leur nombre sera restreint! Batchelor, Lapierre, Leboeuf, Gagnon, Martel, vous ne serez pas là! Tous morts, à part un, M. Leboeuf, terminant, dans une retraite ignorée du New-Hampshire, une vie dont la plus belle part fut consacrée au service des siens! Tous victimes de l'ingratitude oubliée qui tend à rapetisser leur œuvre! Comme tant d'autres, après avoir dépensé leur énergie dans l'accomplissement du devoir national, ils sont allés rejoindre la cohorte des héros obscurs que la gloire oublie de couronner.

Montalembert disait: "Ne fait pas des ingrats qui veut! pour faire des ingrats, il faut avoir fait du bien à ses semblables, il faut avoir accompli de grandes choses pour l'humanité. Heureux donc ceux qui font des ingrats!"

Loi pénible que nous retrouvons à travers les âges, aux plus belles pages de l'histoire du monde, que nous retrouvons partout et à laquelle nos patriotes franco-américains ne devaient pas échapper. Mais elle a sa compensation dans une autre loi plus douce, loi d'amour qui, par la lente action du temps, grave au cœur des peuples les noms de leurs grands hommes, ceux qu'on ne peut pas juger le jour de leur mort, suivant le mot de Jules Simon, et "qui sont comme de hautes montagnes dont on ne se fait une idée juste qu'à quelque distance."

Pourquoi le congrès de Springfield n'aurait-il pas un souvenir pour ceux qui lui ont ouvert la voie et ne sont plus? Son œuvre, croyons-nous, en serait plus complète.

J.-L.-H. Laflamme.

Woonsocket, R. I., 25 juillet 1901.



## SONGE D'UNE NUIT D'ETE

---

A ma petite Germaine.

**J'**AI rêvé de toi, cette nuit, ma chère,  
Et j'en rêve encore rien qu'en y pensant.  
J'ai rêvé d'un ange, ange de prière,  
Ange aux yeux câlins, au front ravissant.

Je pensais à toi, quand près de ma couche,  
Il s'est approché, le doigt sur la bouche,  
Et son œil rêveur, jetant à demi,  
Sur son front charmant, un regard ami.

Ses boucles d'argent tombaient sur ses ailes.  
Leurs reflets brillaient — vives étincelles,  
Comme aux soirs d'été, les astres de feu —  
On l'aurait aimé, pour un seul cheveu.

Sans ses ailes d'or, sans sa voix étrange,  
Murmurant des mots qu'ignorait mon cœur,  
Je n'aurais pas su, si c'était ton ange,  
Ou si c'était toi, ma gentille sœur.

Berthe Lelou.



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

Les affaires internes du parti libéral anglais.— M. Asquith.— Sir Henry Campbell-Bannerman.— Un caucus.— L'impérialisme.— Un manifeste de lord Rosebery.— Le serment du roi.— Une modification insuffisante.— La loi scélérate en France.— L'amiral de Cuverville.— Un acte de foi à la tribune.— Le Pape et les congrégations.— Un dilemme.

Les affaires internes du parti libéral anglais ont abondamment défrayé la presse de la Grande-Bretagne, depuis quelques semaines. Dans notre dernière chronique nous avons indiqué la scission qui s'était produite lors d'un vote proposé par M. Lloyd-George, et dont la portée était de blâmer la tactique adoptée contre les Boërs. Une cinquantaine de libéraux, M. Asquith et sir Edward Grey en tête, s'étaient abstenus de voter, se séparant ainsi de leur chef, sir Henry Campbell-Bannerman, qui appuyait la motion. Subséquemment M. Asquith prononça un discours extra-parlementaire dans lequel il blâma nettement le chef de l'opposition. Celui-ci répondit dans un discours prononcé à Southampton. Et sir Henry convoqua une réunion du parti pour le 9 juillet, afin de faire décider si oui ou non il jouissait de la confiance de la députation libérale.

C'est l'impérialisme qui est la cause du conflit. Il y a dans la loyale opposition de Sa Majesté deux écoles. L'une, tout en étant hostile à la politique intérieure du gouvernement, tout en blâmant même dans le détail son action diplomatique et militaire, n'entend pas lui faire, sur ce dernier terrain, une guerre de principes; ou, en d'autres termes refuse de combattre ce qu'on appelle depuis quelques années la politique impérialiste, ce système d'accroissement, de développement, d'agrandissement dans les diverses parties du monde, qui, d'après ses champions, doit porter à leur plus haut point la gloire et la puissance anglaises. Lord Rosebery s'inspirait beaucoup de ces vues, lorsqu'il était premier ministre; et, dans la Chambre des Communes, MM. Asquith, sir Edward Grey, sir Henry Fowler sont les esprits dirigeants de ce groupe. M. Asquith, surtout,

en est l'orateur attitré. Le très honorable Herbert H. Asquith est né en septembre 1852; il n'a donc que quarante-huit ans. Après avoir étudié à Oxford, il fut admis au barreau en 1876. En 1886, il fut élu membre de la Chambre des Communes par la division électorale de East Fife. Le 18 août 1892, à l'avènement du quatrième cabinet Gladstone, il fut nommé Home Secretary, ou ministre de l'Intérieur. En peu d'années il avait conquis, par son éloquence, une position éminente dans le parlement, et on avait appris à le considérer comme une des plus brillantes personnalités du jeune parti libéral. A l'heure actuelle, étant donnée la réserve dans laquelle se tient lord Rosebery, les libéraux impérialistes considèrent M. Asquith comme leur leader.

L'autre école est composée de ceux qui croient l'Angleterre assez grande, et qui estiment la tâche de maintenir dans son intégrité cet immense empire assez considérable pour que l'on ne travaille pas à la rendre encore plus ardue, en donnant carrière à de nouvelles ambitions et en provoquant de nouveaux conflits. Ce sont les pacifiques, les économes, les partisans d'une politique intérieure hardiment réformatrice, mais d'une politique extérieure prudente et modérée. MM. John Morley et sir William Vernon Harcourt sont les leaders et les porte-parole les plus considérables de cette importante fraction du parti libéral.

Il est certain que MM. Morley et Harcourt représentent la véritable tradition gladstonienne. Gladstone, si hardi, si impétueux, si téméraire parfois dans sa politique de réformes constitutionnelles, économiques et sociales, était plutôt rétrograde dans sa politique extérieure. On se rappelle qu'à un certain moment il sembla faire bon marché des colonies. Ses critiques ne se gênèrent pas de l'appeler parfois "the little englander." Il n'était pas avorable aux expansions lointaines, aux initiatives diplomatiques ambitieuses. Dans les questions étrangères, c'était un circonspect. Il réservait toute sa fougue pour le "home government."

Beaconsfield, au contraire, avait assumé le rôle de champion de la "Greater England." Suivant lui, l'Angleterre n'avait pas encore atteint la limite de sa légitime influence dans le monde. A ses yeux, la Grande-Bretagne n'était pas simplement un puissant royaume, mais elle était, elle devait être un immense empire dont le pouvoir et l'action énergique devaient

se faire sentir sans cesse jusqu'aux extrémités de l'univers. Il fut le père authentique de l'impérialisme britannique.

Les deux tendances s'accusèrent dans la question du Home Rule. Les successeurs de Beaconsfield y virent un affaiblissement de l'empire, une diminution de sa force et de son prestige, un coup fatal à son unité. Ils le combattirent à outrance. Gladstone, au contraire, y vit surtout une grande réforme politique à accomplir, et le novateur passionné qu'il y avait en lui se précipita dans cette vaste et dramatique entreprise, avec une fougue et un élan qui faillirent la conduire au succès.

Cette mémorable campagne fut l'occasion d'une première scission libérale. Une fraction importante du parti, dirigée par le duc de Devonshire et M. Chamberlain, refusa de suivre le "grand old man." Ils arborèrent le drapeau de l'Union, et tendirent la main aux conservateurs pour faire échouer le bill par lequel M. Gladstone accordait à l'Irlande une Législature autonome. L'unionisme fut une première forme de l'impérialisme. Il décima le parti libéral.

La guerre du Transvaal est venue infliger à ce parti une nouvelle épreuve. Depuis deux ans il a été facile de constater la division qui règne dans les rangs de l'opposition. La présente session a empiré le mal. Cependant l'assemblée du 9 juillet a réussi à empêcher un schisme complet d'éclater. Elle a même rétabli dans les rangs l'union officielle. Sir Henry Campbell-Bannerman est un homme affable, courtois et dont les manières conciliantes sont un précieux moyen d'action dans les circonstances difficiles où il se trouve placé. Il a déclaré qu'étant donnée la division qui existe dans le parti, il avait cru de son devoir d'obtenir une expression d'opinion et de s'assurer s'il possédait la confiance de l'opposition et s'il pouvait encore lui être utile. Si je suis encore de quelque utilité au parti, a-t-il ajouté, mon premier souci doit être d'essayer à maintenir l'union dans les rangs. La division au sujet de la guerre a été grandement exagérée. Sir James Kitson, M.P., appuyé par M. A. E. Pease, M. P., a proposé un vote de confiance. Sir William Vernon Harcourt a appuyé la motion chaleureusement. M. Asquith, dans un vigoureux discours, a dit qu'il était odieux de mettre en doute la loyauté de ceux qui différaient d'opinions sur certains points. Il a rendu hommage au zèle et au tact manifesté par sir Henry Campbell-Bannerman. Il se déclare prêt à appuyer le chef du parti; mais il insiste sur l'idée qu'il

doit y avoir de la tolérance si l'on veut voir régner la concorde. Sir Edward Grey parle dans le même sens. Le résultat de l'assemblée a été un raccordement au moins temporaire et un vote de confiance en sir Henry Campbell. On affirme que M. Asquith n'avait pas du tout l'intention de détrôner son leader. Il y avait 159 membres du parlement présents à la réunion.

Lord Rosebery, l'ancien premier ministre libéral, qui venait d'arriver d'un voyage à l'étranger, a été l'objet de plus d'une démarche durant cette crise intime du parti. En réponse à une invitation du Club libéral de la Cité d'aller y adresser la parole sur la situation politique, il a publié un manifeste remarquable que toute la grande presse a commenté. Ce document politique est important. Le noble lord fait allusion à sa démission comme chef du parti libéral, il y a cinq ans. "En 1896, dit-il, j'ai abandonné la direction du parti avec le désir sinon l'espoir de favoriser son union. Pour le même motif je me suis effacé depuis, et je me suis abstenu de toute parole ou de tout acte qui pourrait troubler cette union ou embarrasser mes successeurs. Cette ligne de conduite n'a pas été généralement comprise. Elle était simple, loyale, facile à comprendre, et c'est pour cela sans doute qu'on l'a appelée mystérieuse. En tout cas, elle n'a eu aucun effet sur l'union du parti. Ce parti, dans le but de conserver une apparence d'harmonie, a accordé à ses membres la liberté d'action et de parole au sujet de la guerre, ce qui signifie liberté universelle. Je me considère donc relevé de la réserve que je me suis imposée il y a près de cinq ans. Non pas que je désire rentrer dans l'arène de la politique de parti. Loin de là; je n'y retournerai jamais volontairement. Au contraire, je crois qu'il y a une place utile et peu convoitée, dans notre société politique, pour quelqu'un qui ayant rempli de hautes fonctions, et n'ayant aucun désir de les remplir encore, peut émettre son opinion avec une indépendance absolue. Je parle donc pour moi seul."

Après avoir montré quelles sont les perspectives du parti libéral dans la politique intérieure, lord Rosebery déclare que le parti ne pourra devenir une puissance que lorsqu'il aura pris une décision relativement aux questions impériales qui sont soutenues par la guerre. "L'empire tout entier, a-t-il dit, s'est rallié à la guerre. Quelle est l'attitude du parti libéral? Neutralité et liberté d'opinion. Eh bien, je soutiens que c'est

une attitude impossible, et qui ne signifie rien autre chose que l'impuissance libérale. Aucun parti ne peut exister dans de telles conditions. Moralement la guerre est juste ou injuste, et notre tactique est légitime ou contraire à la civilisation. Si la guerre est injuste et que notre tactique soit contraire aux lois de la civilisation, notre gouvernement, notre nation est criminelle, et la guerre doit être arrêtée coûte que coûte. Si la guerre est juste et soutenue par l'emploi de moyens nécessaires et légaux, il est de notre devoir de l'appuyer de toutes nos forces afin qu'elle soit conduite à une prompte et heureuse conclusion. Ce sont là des questions vitales. Jamais deux partis hostiles n'en ont eu de plus grandes pour les diviser. Comment alors un parti peut-il s'entendre pour se diviser à leur propos? Cavaliers et Tête rondes auraient pu aussi bien s'allier sur les bases du maintien d'opinions divergentes quant à la politique de Charles 1<sup>er</sup>." Lord Rosebery rappelle que Fox, quand il combattit la guerre avec la France, brisa son parti et l'écarta du pouvoir pour près de quarante ans. "La vérité, dit-il, c'est que les hommes d'Etat qui se séparent de la nation sur une grande question nationale, telle qu'une guerre dans laquelle chacun contribue par des souffrances et des efforts communs, s'en séparent pour plus longtemps qu'ils ne le pensent. Une considération de ce genre ne saurait l'emporter un instant sur une conviction, mais elle ne devrait jamais être perdue de vue par les hommes politiques qui ne désirent pas voir le gouvernement de ce pays tomber permanemment entre les mains de leurs adversaires, et l'application de leur programme de politique intérieure ajournée indéfiniment."

Lord Rosebery se plaint ensuite de ce qu'on semble vouloir ignorer ou éluder la vérité réelle quant à la condition du parti. "Notre division, dit-il, n'est pas simplement à propos de la guerre; — elle cesserait avec la guerre; — mais elle est causée par un sincère, fondamental et incurable antagonisme de principes au sujet de l'empire en général et de sa politique à venir. Il y a une école aveugle, suivant moi, aux développements du monde, qui est décidément insulaire. Il y en a une autre qui inscrit au premier article de son credo les responsabilités et le maintien de notre libre et bienfaisant Empire. Notre parti ne peut renfermer dans son sein ces deux écoles et demeurer un facteur politique important. Les deux sections peuvent s'appeler par le même nom et ramer dans le même bateau, mais le bateau

n'avancera pas, parce qu'elles rament en sens inverse. Tant que l'équipage ne sera pas tombé d'accord sur le port vers lequel elles rameront, la barque ne pourra que tourner sur elle-même." D'après lord Rosebery, la source réelle de faiblesse pour le parti libéral, c'est une honnête et irréconciliable divergence d'opinions sur un groupe de questions de la plus haute importance. Ce n'est pas la faute d'aucun leader, et ce n'est en aucune façon une question personnelle. C'est l'évolution de notre Empire et du sentiment impérial durant les vingt dernières années, qui a produit la divergence. Elle ne pouvait probablement pas être évitée. Elle ne peut maintenant être guérie ou déguisée par un caucus de parti. L'une ou l'autre des deux sections doit l'emporter si le parti libéral doit encore une fois devenir une puissance." Lord Rosebery termine son manifeste en déclarant qu'il n'entrevoit actuellement aucune issue favorable à cet imbroglio.

Ce document a été assez vivement critiqué dans les milieux libéraux. Les impérialistes nuance Asquith reprochent à l'ancien premier ministre de se tenir à l'écart, et soutiennent que la situation n'est pas aussi désespérée pour le parti, qu'il a bien voulu le prétendre.

Lord Rosebery fait parler de lui en ce moment de plusieurs manières. Il est fortement question de son mariage avec la duchesse d'Albany, veuve du prince Léopold, quatrième fils de la reine Victoria. La duchesse est âgée de 40 ans. Elle appartient à la famille des princes de Waldeck-Pyrmont. Elle est veuve depuis 1848. Lord Rosebery est âgé de 54 ans. Il avait épousé en 1878 Mademoiselle Hanna Rotschild, fille unique du baron Rotschild, et la plus riche héritière de la Grande-Bretagne. Elle est morte en 1890, laissant à son mari deux fils et deux filles. On prétend que le roi Edouard VII a donné son consentement à cette alliance, par laquelle lord Rosebery deviendrait le quasi beau-frère de son souverain.

\* \* \*

Le comité qui avait été nommé par la Chambre des lords pour étudier la question des modifications à apporter au serment du roi a fait un rapport qui consiste simplement dans ce projet de résolution :

"Que la déclaration requise du souverain, à son accession, par le Bill of Rights, peut être modifiée avantageusement, et qu'elle sera formulée comme suit à l'avenir :

“ Je, par la grâce de Dieu, Roi (ou Reine) de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, professe, certifie et atteste solennellement et sincèrement, en présence de Dieu, que dans le sacrement de la Cène, il n'y a aucun transsubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ, au moment de la consécration, ou après, par qui que ce soit. Et je crois que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de quelque autre saint et le sacrifice de la messe tels que pratiqués maintenant dans l'Eglise de Rome, sont contraires à la religion Protestante. Et je professe, certifie et atteste solennellement, en présence de Dieu, que je fais cette déclaration et chaque partie d'icelle sans réserve.”

Pour mettre les lecteurs de la REVUE CANADIENNE à même de se rendre compte du changement proposé, nous allons donner l'ancienne formule, ou mieux la formule actuelle, celle que le roi Edouard VII a prêtée lors de son accession au trône :

“ Je professe, certifie et déclare solennellement et sincèrement en présence de Dieu, que je crois que dans le sacrement de la Cène il n'y a aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ, au moment de la consécration, ou après, par qui que ce soit ; et que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de quelque autre saint, et le sacrifice de la messe, tel que pratiqué maintenant par l'Eglise de Rome, sont superstitieux et idolâtriques ; et en présence de Dieu, je professe, certifie et déclare solennellement que je fais cette déclaration et chacune de ses parties en particulier dans le sens naturel et ordinaire des mots qui m'ont été lus, tels qu'ils sont communément compris par les Protestants Anglais, sans aucun échappatoire, équivoque ou réserve mentale quelconques, et sans aucune dispense déjà accordée à moi, dans ce but, par le Pape ou par quelque autre personne ou autorité que ce soit ou sans aucun espoir d'aucune dispense telle d'aucune personne ou autorité que ce soit, ou sans penser que je suis ou peux être acquitté devant Dieu ou les hommes, ou absout de cette déclaration ou d'aucune de ses parties, bien que le Pape, ou quelque autre personne ou personnes que ce soient, pourraient m'en dispenser, ou l'annuler ou déclareraient qu'elle est nulle et sans effet dès le principe.”

C'est-à-dire que le comité de la Chambre des lords propose simplement la suppression des mots “ sont superstitieux et idolâtriques, ” et leur remplacement par ceux-ci : “ sont contraires

à la foi protestante;” et il remplace toute la phraséologie superflue de la fin par l’affirmation que la déclaration est faite “ sans réserve.” Nous n’hésitons pas à déclarer que cette modification n’est pas satisfaisante pour les catholiques. On veut bien ne plus dire que nos croyances sont “ superstitieuses et idolâtriques.” Mais on maintient l’attaque contre le sacrement de l’Eucharistie, et on parle de l’adoration de la Ste Vierge. Les nobles lords devraient savoir que les catholiques n’adorent pas la Ste Vierge. Est-il donc si difficile d’enlever du serment du roi tout ce qui relève de la discussion théologique?

Nous espérons que le parlement va aller beaucoup plus loin que le comité de la Chambre des lords.

\* \* \*

En France, la loi scélérate contre les congrégations religieuses a été adoptée par le Sénat avec une servilité et une passion sectaire peut-être encore plus accentuées que celles de la Chambre. La justice et le droit ont eu d’intrépides et éloquents champions dans la personne de MM. de Lamarzelle, de Marcère, Wallon, etc. Un vaillant homme de mer, l’amiral de Cuverville, récemment élu sénateur, a payé de sa personne avec un dévouement admirable. Malgré son inexpérience de la tribune, il y est monté à plusieurs reprises pour protester contre les clauses iniques du projet, et il a prononcé de bons et solides discours. Nous tenons à rapporter ici un incident dont il a été le héros et qui a mis en pleine lumière son courage moral, souvent plus difficile à pratiquer que le courage guerrier. Un enragé sectaire, le sénateur Delpech, dénonçait l’existence de l’esprit clérical dans l’armée et la marine. Comme preuve à l’appui, il apportait une pièce dont il expliquait ainsi la nature :

“ C’est un document que j’ai communiqué moi-même à la presse, il y a trois ans; je l’ai trouvé dans une circulaire par laquelle le cardinal archevêque de Paris me demandait une souscription pour la construction d’une église Saint-Michel à Paris. (*Hilarité.*)

“ Ce sont deux lettres: la première affirmant que le signataire avait obtenu de l’archange saint Michel une protection toute spéciale dans des négociations délicates au Dahomey (*Rires à gauche*); il ne s’agit ni de nos troupes ni des sacrifices pour nous fournis; c’est l’archange saint Michel qui a tout



fait ; la seconde, qu'ayant mis sous la protection de saint Michel le bâtiment battant pavillon amiral, le danger d'un incendie, qui s'était déclaré dans une des soutes, fut écarté. (*Mouvements et rires à gauche.*)”

Mais alors, la scène change de face : “ Voulez-vous nommer le signataire de ces deux lettres ? ” crie de sa place l'amiral de Cuverville, au délégué des Loges qui occupe la tribune. — “ Elles sont signées : amiral de Cuverville, ” répond M. Delpech. — “ Je demande la parole pour un fait personnel, ” dit l'amiral. Et il s'élançe à la tribune comme à un abordage. On sent qu'il va se passer quelque chose. Ce quelque chose c'est un acte de foi fait par un soldat en plein parlement français. Nous citons le compte rendu de la séance :

“ *M. l'amiral de Cuverville.* — Messieurs, je n'abuserai pas de la patience du Sénat. On vient d'apporter à cette tribune un fait qui m'est personnel ; c'est un acte de foi, et je revendique pour moi le droit de croire et de pratiquer. (*Vive approbation à droite.*)

“ *M. Maxime Lecomte.* — Oui, mais non comme amiral.

“ *M. Deslieux Junca.* — Vous n'avez pas le droit de ridiculiser la France. (*Exclamations à droite. — Bruit.*)

“ *M. le président.* — N'interrompez pas, messieurs, je vous en prie. C'est bien la moindre des choses qu'un collègue qui a été mis en cause puisse s'expliquer. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

“ *M. l'amiral de Cuverville.* — J'ai toujours considéré que ma foi était pour moi le premier de tous les biens et, je vous le dis, j'entends la conserver ; nul n'a le droit d'y porter atteinte. (*Nouvelles marques d'assentiment sur les mêmes bancs.*)

“ J'entends que cette foi soit ma vie même ; elle a alimenté plus que ma vie, elle a été ma consolation, elle a été mon soutien dans les circonstances graves de ma carrière et, cette foi, elle donne aux marins la pratique du sacrifice. . . (*Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs.*), l'esprit d'abnégation. C'est à ce sentiment que nous devons de retrouver, sous toutes les latitudes, des hommes qui, en joignant l'amour de Dieu à celui de la patrie, font triompher le drapeau sur tous les points du globe. (*Vifs applaudissements à droite. — L'orateur, en regagnant sa place, reçoit les félicitations de ses collègues de la droite.*) ”

Un journal catholique commentant cet épisode, s'écrie :

“ Ce n'est pas seulement sur les bancs de la droite sénatoriale, c'est dans toutes les galeries et tribunes, — nous en fûmes témoin, — que l'acte de foi si simple et si fier de l'amiral a produit une émotion profonde. Quels applaudissements n'eût-il pas suscités là aussi, n'eût été l'interdiction imposée au public des galeries et tribunes de s'abstenir de toute manifestation! Mais on n'a pu réprimer de même les exclamations qui se pressaient sur toutes les lèvres. “ Bravo, amiral! C'est très bien, très fier, très crâne!”

Hélas! pourquoi faut-il que des hommes comme ce fier amiral ne soient qu'une faible minorité dans le parlement français!

\* \* \*

Une fois adoptée définitivement par les deux Chambres, la loi de malheur a été sanctionnée par le président et promulguée sans délai. C'est désormais un fait accompli.

Le Souverain Pontife, qui avait élevé la voix au début de cette œuvre de persécution, vient de parler de nouveau. Il a adressé aux supérieurs généraux des ordres et instituts une admirable lettre pour les encourager et les fortifier dans l'épreuve. Cet auguste document est daté du 29 juin 1901. Le Saint-Père y fait allusion aux attaques dirigées contre les congrégations religieuses dans divers pays.

“ En ce qui Nous concerne, vous le savez, leur dit-il, Nous n'avons négligé aucun moyen capable d'écarter de vous une persécution si indigne et d'épargner à ces nations un malheur si grand et immérité. Dans ce but, en plusieurs circonstances déjà, Nous avons chaudement recommandé votre cause à tout pouvoir, au nom de la religion, de la justice et de la civilisation, avec l'espoir, vain hélas! que Nos remontrances seraient écoutées. En effet, dans ces derniers jours, chez une nation singulièrement féconde en vocations religieuses, et pour laquelle Nous avons toujours eu des égards tout spéciaux, les pouvoirs publics ont approuvé et promulgué des lois d'exception contre lesquelles, pour les conjurer. Nous avions, il y a peu de mois, élevé notre voix.

“ Nous souvenant de Nos devoirs sacrés, et à l'exemple de Nos illustres prédécesseurs, Nous réprouvons hautement ces lois contraires au droit naturel et évangélique, aussi bien qu'à la constante tradition, de s'associer librement pour un genre de

vie, non pas seulement honnête, mais saint; contraires également au droit absolu de l'Église de fonder des instituts religieux dépendant d'Elle exclusivement, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission divine, ce qui procurait de grands bienfaits dans l'ordre religieux et civil, avantages qui se sont multipliés au profit particulier de cette très noble nation.

“Aujourd'hui, cédant à un mouvement intime, il Nous plaît de vous ouvrir Notre cœur paternel, désireux que Nous sommes de vous donner et d'en recevoir une sainte consolation; avec le dessein aussi de vous fournir en même temps des documents opportuns afin que vous vous affermissiez de plus en plus dans les épreuves et que vous en récoltiez de copieux mérites devant Dieu et devant les hommes.”

Le Pape rappelle aux ordres religieux la parole de Notre-Seigneur: “Heureux êtes-vous quand, à cause de moi, on vous maudira, on vous persécutera, et on portera contre vous mensongèrement toutes sortes de méchantes accusations.” Les congrégations forment la portion choisie de la cité de Dieu; il n'est donc pas surprenant que contre elles, de temps à autre, s'acharne la cité du monde. Léon XIII fait ensuite, encore une fois, l'éloge des instituts religieux, de l'œuvre féconde, civilisatrice et moralisatrice qu'elles accomplissent dans le monde. Il les encourage à redoubler de zèle dans l'observance de leurs règles, et à suivre les traditions et les exemples de leurs illustres fondateurs: “Tous, jeunes et vieux, tenez les yeux fixés sur vos illustres fondateurs. Ils vous parlent par leurs maximes, ils vous guident par les statuts, ils vous précèdent par l'exemple; ayez le souci aimant et sacré de les écouter, de les suivre, de les imiter. Ainsi firent en des conditions et en des temps également très tristes, tant de vos aînés, et ainsi vous transmirent-ils un riche héritage d'invincible constance et de toutes autres vertus des plus choisies. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères; que tous vous puissiez dire avec un légitime orgueil: Nous sommes les enfants et les frères des saints!

“Par là vous pouvez vous promettre à bon droit des avantages signalés pour vous-mêmes, pour l'Église, pour la société. Vous, en effet, en vous étudiant à atteindre le degré de sanctification auquel Dieu vous a appelés, vous accomplirez les desseins de sa divine providence, et vous mériterez la très large récompense qu'il vous a promise. L'Église, qui, en mère très

aimante, a prodigué ses grâces à vos diverses familles, retirera de vous, pour ainsi dire en retour, une coopération plus que jamais fidèle et d'une singulière efficacité dans sa mission de paix et de salut. Et précisément, c'est de paix et de salut qu'a un extrême besoin la société actuelle, misérablement affaiblie et dépravée qu'elle est, mais pour la ressaisir, la soulever, la ramener repentante aux pieds de son très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes de vertu supérieure, de parole ardente, de cœur apostolique, et qui soient à point nommé des médiateurs de grâce accrédités auprès de lui. Et vous, Nous n'en doutons pas, vous serez tels; et vous ne pourrez pas rendre à la société plus opportun et plus noble bienfait."

Enfin le Saint-Père conseille aux congrégations, dans les épreuves qui les menacent, une attitude faite à la fois de fermeté et de douceur. "La charité du Christ, chers fils, Nous inspire une dernière parole pour raffermir en vous les sentiments dont vous êtes animés envers ceux qui combattent de toute façon vos instituts et qui en entravent l'œuvre. Autant votre attitude doit être par conscience ferme et pleine de dignité, autant par l'effet de votre profession elle doit être toujours douce et indulgente; attendu que dans le religieux doit singulièrement resplendir la perfection de cette charité vraie qui se porte à la compassion mais ne cède pas à l'indignation. "Se voir payés d'ingratitude, se voir rejetés, ne peut pas, certes, ne pas contrister la nature; mais la voix autorisée de la foi vous rappelle l'avertissement: *Triomphez du mal par le bien*; elle vous met sous les yeux cette splendide magnanimité de l'Apôtre lui-même: *Nous sommes maudits, et nous bénissons; nous souffrons persécution, et nous tenons ferme; nous sommes injuriés et nous prions*; surtout, elle vous invite à répéter, suppliants avec Jésus, le bienfaiteur souverain de la race humaine, suspendu à la croix: *Père, pardonnez-leur*.

"Donc, fortifiez-vous dans le Seigneur. Le Vicaire du Christ est avec vous; avec vous est tout le monde catholique, qui vous admire avec une respectueuse affection et reconnaissance. Du haut du ciel vous encouragent vos glorieux pères et frères; votre Chef suprême Jésus-Christ vous enveloppe et vous couvre de sa puissance. Vous, ses privilégiés, insistez auprès de son Cœur divin par une fervente prière, assurés d'en retirer un accroissement de confiance et de forces pour vaincre en lui toutes les colères du monde. Son: *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde*, retentit toujours, consolant et vivace.

“ Qu'elle vous console aussi et vous soutienne, Notre Bénédiction, qu'en ce jour, consacré à la mémoire triomphante des Princes des Apôtres, Nous sommes heureux de vous accorder abondante, soit à chacun de vous, soit à toutes vos familles et à chacune, qui nous sont très chères dans le Seigneur.”

Cette magnifique lettre a été accueillie avec gratitude par les congrégations menacées. Elle montre combien le Souverain Pontife prend part à leurs épreuves. Et dans sa forme si noble et si digne elle pèsera comme une écrasante condamnation sur les scélérats politiques qui ont édicté la loi d'ostracisme.

\* \* \*

Maintenant, que vont faire les congrégations? C'est la question qui se pose en ce moment dans le monde catholique français. En vertu de la loi Waldeck elles ne peuvent subsister sans obtenir l'autorisation de l'Etat, et cette autorisation ne peut leur être conférée que par voie de législation. Voici ce que l'article 13 dit :

“ *Art. 13.* — Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement.

“ Elle ne pourra fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'Etat.

“ La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement pourront être prononcés par décret rendu en conseil des ministres.”

Et cet article a pour corollaire l'article 16 qui se lit comme suit :

“ *Art. 16.* — Toute congrégation formée sans autorisation sera déclarée illicite.

“ Ceux qui en auront fait partie seront punis des peines édictées à l'article 8, paragraphe 2.

“ La peine applicable aux fondateurs ou administrateurs sera portée au double.”

Rapprochez ces deux articles : aucune congrégation religieuse ne peut se former sans l'autorisation d'une loi, et toute congrégation formée sans autorisation sera déclarée illicite. Donc, les congrégations qui ne demanderont pas l'autorisation

seront tenues pour illicites et traitées comme telles. En présence de cette situation, on se demande si les congrégations doivent solliciter l'autorisation ou ne pas la solliciter. La solliciter c'est s'incliner devant cette loi odieuse et tyrannique. C'est renoncer de fait au droit concordataire. C'est abandonner le terrain sur lequel on s'est placé dès le début. C'est soumettre à l'Etat des constitutions et des statuts religieux qui ne doivent relever que de l'Eglise. Ne pas la solliciter c'est accepter d'avance la mort et l'extinction d'œuvres importantes qui ont coûté d'immenses sacrifices, et qui font un bien incalculable. Que faire? quelle voie choisir? Le dilemme est embarrassant et angoissant.

Des articles qui ont été publiés à ce sujet dans la presse catholique, une idée se dégage: c'est que, quelle que soit la solution du problème, l'attitude des congrégations devrait être unanime.

Un Abbé bénédictin a adressé à la *Vérité Française* la note suivante relativement à cette grave question:

" Nous savons à quels dangers et à quels sacrifices s'exposent ceux qui ne croiront pas pouvoir, en conscience, demander l'autorisation, surtout après qu'un certain nombre d'autres se seront soumis à cette formalité.

" D'un autre côté, mettre de l'empressement à solliciter, et même à accepter la faveur de la dite autorisation, présente plus d'un inconvénient grave.

" 1° Ce serait faire le jeu d'un gouvernement hostile et impie. Aux yeux de beaucoup ce serait accepter le *principe* et les *conséquences* d'une loi souverainement *injuste*.

" 2° Ce serait accepter la mise des congrégations *hors du droit commun* — *hors du Concordat* c'est-à-dire *désert* la *plate-forme* du Concordat, sur laquelle le Pape nous a placés; en cela n'y aurait-il pas imprudence et presque une certaine inconvenance?

" 3° Ce serait aggraver la situation des autres religieux qui seraient regardés, même par des honnêtes gens, comme des *réfractaires* et des *révoltés*, puis traités comme tels par le gouvernement.

" 4° Rien ne serait *plus funeste* et *moins honorable*, qu'une manière d'agir *isolée* et *trop intéressée*, qui ressemblerait à un *sauve qui peut*.

“ A tous les points de vue, rien ne serait plus désirable que de voir s'établir entre les congrégations, non encore autorisées, une entente commune :

“ Soit pour protester, au moins par la dignité du silence, contre une loi *inique*, si *injurieuse* à Dieu et à l'Église, sans renoncer à tous les moyens légaux pour se maintenir sur le terrain du *droit commun*, du *pacte concordataire*, pour obliger les persécuteurs à démasquer leur violence et l'hypocrisie de leur perfide loi ;

“ Soit, si si l'autre parti paraît préférable, dans les circonstances actuelles, *demander l'autorisation toutes ensemble, au même titre et en vertu du même droit.*

“ Sous cette forme, l'autorisation accordée aux uns, paraît moins le prix de leur soumission à l'arbitraire, et l'exclusion prononcée contre les autres ne gênerait en rien la dignité de ceux qui auraient obtenu le bénéfice de la reconnaissance légale.

“ Par cette entente pour une action commune, combien les congrégations seraient plus fortes contre l'ennemi commun, et plus dignes en face de la persécution ! ”

Le même journal publiait dans le même numéro une communication qui lui était envoyée de Rome, et dans laquelle on semblait croire que le Pape allait donner une direction dans le sens de la seconde alternative indiquée par l'Abbé. On y lisait ces lignes :

“ Dans cette situation, il était important de savoir si le Pape avait la pensée de donner aux religieux la direction qu'ils en attendent, et dans quel sens le Souverain Pontife donnerait cette direction.

“ Or, je tiens de la meilleure source que le Pape entend donner en effet cette direction et que, tout considéré, il incline à formuler le désir ou, pour mieux dire, la volonté que toutes les congrégations s'accordent pour demander l'autorisation exigée par la nouvelle loi.

“ Sans doute, et sans parler de ce qu'on doit redouter du règlement d'administration public en perspective, le texte déjà bien grave de cette loi a été encore aggravé par les dispositions de l'arrêté ministériel dont fut accompagnée sa publication, puisque cet arrêté crée des difficultés d'ordre spécial, au point de vue canonique. Mais, sans qu'il soit besoin d'indiquer la

solution propice, il m'a été dit que Rome a le moyen de parer aussi à ces difficultés.

“ Est-ce à dire qu'on ait ici l'illusion de croire que le gouvernement, dont la loi vise évidemment la destruction des congrégations religieuses, répondra par une attitude bienveillante à cette demande générale des congrégations! Je ne le pense pas.

“ Mais on croit bon d'éprouver ce qu'il peut rester de bonne foi au dit gouvernement pour l'application d'une loi qui, dans sa pensée, doit le délivrer des congrégations qui gênent davantage son action maçonnique. Cette expérience faite, nul ne sera plus admis à contester qu'en faisant voter cette loi, le gouvernement a eu moins souci de protéger l'Etat contre des dangers imaginaires que de se couvrir d'un prétexte légal pour s'armer d'un nouvel instrument de persécution.”

Si l'information publiée par la *Vérité française* est bien exacte, le Pape va donc adresser aux congrégations une instruction leur prescrivant de prendre une attitude uniforme et de demander l'autorisation. C'est alors que l'hypocrisie de Waldeck-Rousseau et compagnie va éclater. Quel spectacle que celui de ces francs-maçons officiels, délibérant sur les statuts des congrégations! Quelle amère ironie de voir la question de la vie ou de la mort de tel ou tel ordre religieux livrée aux sympathiques délibérations des mandataires du Grand-Orient, des Brisson, des Trouillot, des Combes et des Delpech!

\* \* \*

Au Canada la politique chôme complètement, et il ne s'est produit récemment aucun événement digne de mention. On commence à organiser dans différentes villes la réception de l'héritier présomptif du trône, le duc de Cornwall et d'York, qui arrivera à Québec en septembre.

Ths Chapais.

Québec, 25 juillet 1901.